

LE PROJET DE LOI  
ADOPTÉ HIER À L'APN

## L'AUDIOVISUEL S'OUVRE AU PRIVÉ

P. 5



GHARDAIA

## UN MORT ET DIX BLESSÉS DONT TROIS POLICIERS

P. 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2082 | Mardi 21 janvier 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

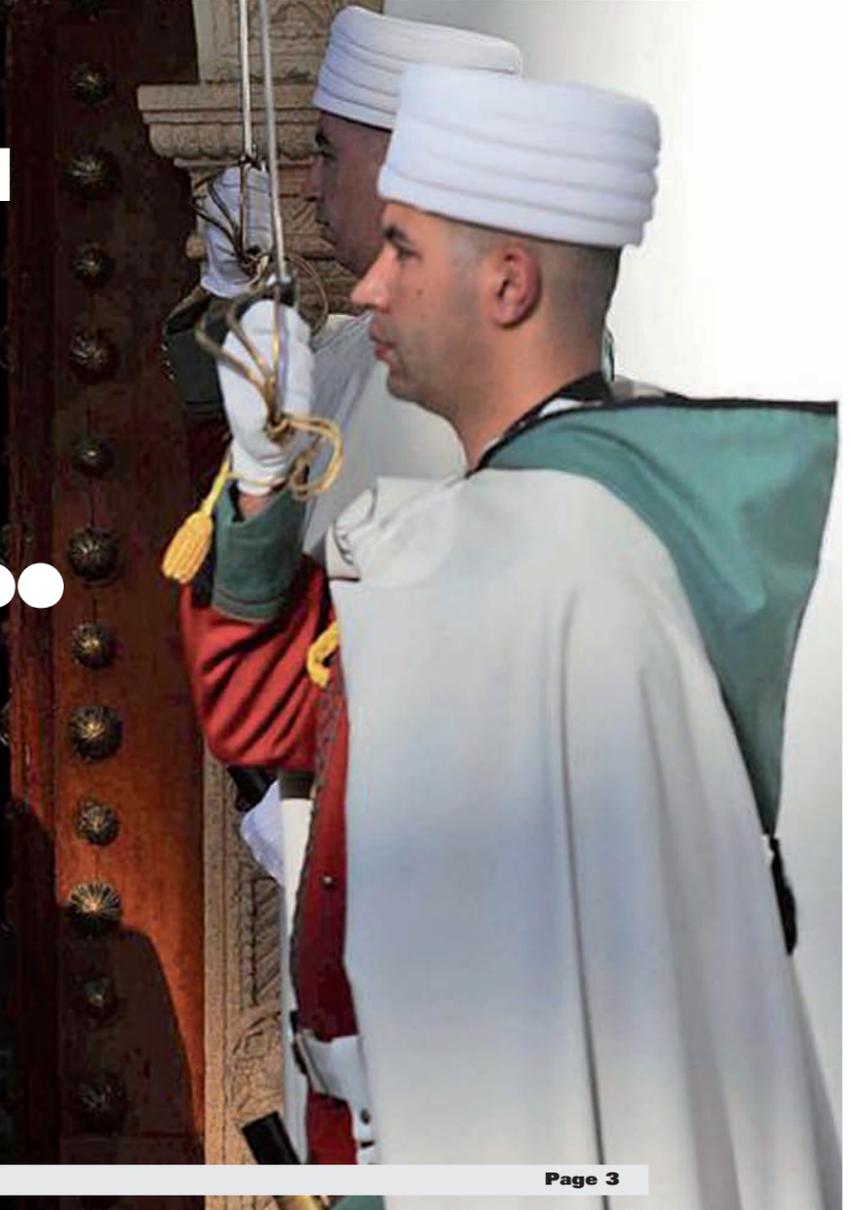


## Midi AUTO

### ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL

# CE QU'IL FAUT SAVOIR...

*Les choses sérieuses commencent pour l'élection présidentielle prévue le 17 avril prochain. Les candidats sont nombreux. Il y a bousculade au portillon. Des candidats, au nombre de vingt-sept (27), ont jusqu'ici retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles. C'est ce qu'a annoncé, hier à Alger, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz. Avec la signature, par le président de la République le 17 janvier du décret convoquant le corps électoral pour le 17 avril prochain, la « politique » reprend ses droits.*



Page 3

Ooredoo est fier d'accompagner  
nos champions à la CAN 2014  
de Handball

## CAN HANDBALL 2014

Alger, du 15 au 26 janvier 2014

Ooredoo, Sponsor Principal de l'Equipe Nationale et de la Fédération Algérienne de Handball



MidiLibre 007/14



1.508

quintaux de poissons ont été produits aux barrages de Bouhanifia et Ouizert.

26

milliards DA ont été octroyés à la wilaya d'Oran pour booster son développement.

90.000

hectares de superficies céréalières ont été emblavés dans la wilaya de Chlef, au titre de la campagne labours-semences 2013-2014.

## Un radiothon au profit des familles nécessiteuses et des personnes à besoins spécifiques à Médéa

Un radiothon a été organisé samedi par la Radio régionale de Médéa et le Croissant-Rouge algérien (CRA) pour la collecte de dons en nature au profit des familles nécessiteuses et des personnes aux besoins spécifiques à travers cette wilaya.

Cette action humanitaire s'inscrit, selon le responsable local du CRA, Mohamed Benblida, dans le cadre de l'opération "Mafatih el-kheir" (les clefs du bien), lancée au mois de juillet dernier à l'initiative de la Direction de l'action sociale (DAS), l'agence de développement social (ADS) et des collectivités locales, en vue d'apporter aide et assistance aux catégories les plus vulnérables de la population, a-t-il ajouté.

Plusieurs points de collecte ont été ouverts, à cet effet, par le CRA de Médéa à travers les daïras de Béni-Slimane, Ksar El-Boukhari, Tablat, Berrouaghia, Aïn-Boucif et Médéa, pour recevoir les dons des citoyens désireux participer à cette action humanitaire qui vise à entretenir, avant tout, l'esprit d'entraide et de solidarité au sein de la société, a indiqué M. Benblida. Un nombre assez appréciable de donateurs s'est déplacé, tôt le matin, au siège central du Croissant-Rouge pour "accomplir ce devoir de citoyen envers les catégories les plus démunies de la population", a-t-on constaté.



## Les professionnels contre la réouverture de la pêche au corail prévue en avril 2014

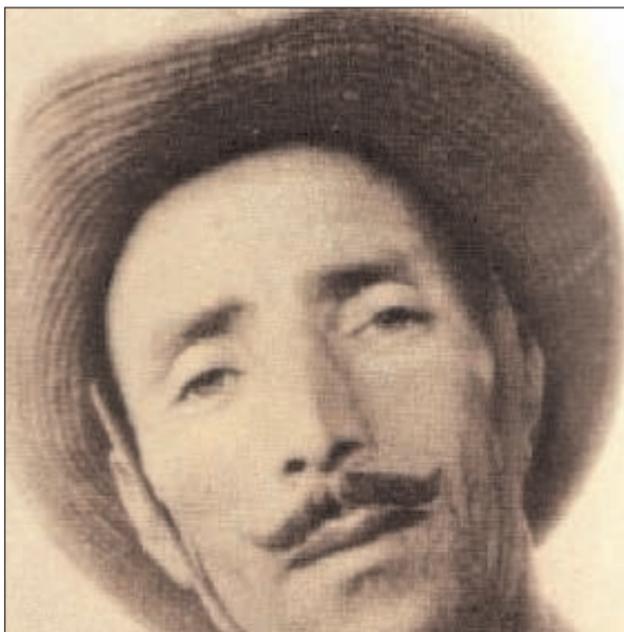
Le Comité national des marins pêcheurs (CNMP) a exprimé samedi à Alger son mécontentement de la réouverture de la pêche au corail prévue en avril prochain arguant que la ressource ne s'est pas encore régénérée après sa surexploitation durant plusieurs années.

"Nous sommes contre la réouverture de la pêche au corail parce que les coraux n'ont pas atteint encore une taille marchande", a déclaré le président du CNMP, Hocine Bellout, lors d'une conférence de presse au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Selon M. Bellout, il faudrait attendre encore cinq ans pour que les coraux atteignent un niveau de crois-

sance acceptable, étant donné que la taille de cet animal marin ne croît que de deux millimètres par an. Cette organisation syndicale s'est dit aussi contre l'exploitation de la ressource coralliaire avec et par les étrangers et exhorte les pouvoirs publics à aider les corailleurs algériens à se doter des moyens techniques et logistiques pour l'exploitation de cette ressource.

"Nous sommes contre le partenariat étranger par ce que cela va accentuer la surexploitation des récifs coralliaires", a-t-il estimé, soulignant que cette activité "connaît un trafic illégal avec la complicité d'Algériens".

## Reconstruction de la maison ayant servi, durant la Révolution, de lieu de rencontre à Zighoud-Youcef



La petite maison ayant servi, durant la Révolution, de lieu de rencontre des responsables de la Wilaya 2 historique, reconstruite, a été inaugurée, samedi, en marge de la commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad. Cette humble masure à la toiture en tuile rouge et aux murs en pierre taillée, a été érigée à l'identique sur un terrain de 400 m<sup>2</sup> gracieusement offert par un particulier, en amont de l'oued Boukerkar, théâtre de l'accrochage au cours duquel le héros Didouche Mourad est tombé au champ d'honneur.

Sur ce site retiré mais pittoresque, distant de 9 km de la commune de Zighoud-Youcef, le wali, accompagné de nombreux moudjahidine, enfants de chouhada et représentants de la société civile, a également inauguré une stèle érigée à la mémoire du chahid Didouche Mourad. Se dressant sur une esplanade de 1.000 m<sup>2</sup>, cette stèle commémorative fait partie d'un projet global de près de 28 millions de dinars constitué, notamment, d'une allée piétonnière de 500 m de long et d'un parking de 800 m<sup>2</sup>. Sur le chemin du retour vers le chef-lieu de la commune de Zighoud-Youcef, où se sont déroulées les manifestations commémorant cette date anniversaire, les autorités de la wilaya ont inspecté le projet de réhabilitation de la voie menant à une autre stèle commémorative, celle immortalisant la bataille de l'Oued Boukerkar

## Un appartement parisien inhabité depuis 1942 cachait un trésor de 2,1 millions d'euros

Depuis 1942, un appartement laissé à l'abandon a vu défiler le temps sans jamais en subir les effets. Ce logement est, donc, resté figé dans le temps pendant 70 ans, puisqu'il n'a été découvert qu'en 2010. Encore plus incroyable: ce lieu mystérieux renfermait un tableau d'une valeur de 2,1 millions d'euros. En 1942, pour fuir la Seconde Guerre mondiale, Madame de Florian a abandonné son appartement parisien du quartier de Pigalle pour rejoindre le sud de la France. Seulement, depuis cette date, elle semble n'y avoir jamais remis les pieds. En 2010, un commissaire-priseur, chargé de faire l'inventaire des biens de cette femme, a donc découvert ce magnifique appartement dans lequel le temps semblait s'être arrêté.

### "Il y avait une vieille odeur de poussière"

En effet, une fois que l'on a réussi à franchir le mur de toile d'araignée, c'est un véritable voyage dans le temps que l'on effectuait en pénétrant dans cet appartement hermétique à toute évolution moderne. Loin du brouhaha de Pigalle, cet appartement abandonné a su rester authentique. Olivier Choppin de Janvry, l'homme de la découverte, a raconté au site The Telegraph qu'"il y avait une vieille odeur de poussière". C'était surtout l'odeur du temps qui a défilé sans jamais atteindre ce logement. Madame de Florian s'est éteinte en 2010, à l'âge de 91 ans laissant derrière elle ce magnifique trésor. Dans les lieux, on retrouvait ainsi une ancienne gazinière, un vieux poêle et autant d'accessoires qui ne trouveraient plus leur place dans les appartements actuels. Au niveau de la décoration également, Madame de Florian a su épater les experts. On a ainsi retrouvé une autruche en plume ainsi qu'une vieille peluche Mickey.

### Un tableau de 2,1 millions d'euros caché

Mais parmi tous ces trésors, le plus grand de tous a certainement été un portrait réalisé par le peintre italien Giovanni Boldini. Au départ, l'œuvre a été mise en vente à 300.000 euros, mais ce tableau s'est finalement envolé à 2,1 millions d'euros. La muse de ce portrait n'était autre que Marthe, la grand-mère de Madame de Florian. Cette actrice comptait également l'ancien homme politique français, George Clemenceau, parmi ses nombreux admirateurs.

D  
i  
x  
i  
t

## Nouredine Bahbouh :

"L'Algérie est devant une occasion pour se mettre sur la bonne voie en vue d'édifier un Etat fort avec des institutions légales et crédibles.

Le véritable changement vient des Algériens et nous n'avons besoin d'aucune intervention ou idée de l'étranger. Il est nécessaire de placer l'Algérie au dessus de toute considération car elle a besoin de responsables au service du citoyen, du pays et de la société

27 CANDIDATS ONT DÉJÀ RETIRÉ LES FORMULAIRES DE SOUSCRIPTION DE SIGNATURES INDIVIDUELLES

## Ce qu'il faut savoir de l'élection présidentielle du 17 avril

**Les choses sérieuses commencent pour l'élection présidentielle prévue le 17 avril prochain. Les candidats sont nombreux. Il y a bousculade au portillon. Des candidats, au nombre de vingt-sept (27) ont, jusqu'ici, retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles**

PAR SADEK BELHOCINE

C'est ce qu'a annoncé, hier, à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz. Après la signature, par le président de la République, le 17 janvier du décret convoquant le corps électoral pour le 17 avril prochain, la politique reprend ses droits. Des partis s'agitent et revendiquent « des garanties » quant à la transparence et à la régularité du scrutin. Principale demande des formations politiques : « La création d'une commission indépendante de supervision de l'élection présidentielle ». « Elle n'a pas lieu d'être » selon Tayeb Belaïz qui a souligné que « la loi organique portant régime électoral est claire. Elle confère, plus précisément en son article 160, cette mission à l'Administration ». « Nous avons déjà donné notre réponse à cette revendication », a-t-il martelé, précisant que « la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL) et la Commission nationale de surveillance des élections (CNSE) sont les deux instances chargées de fournir les garanties à travers les prérogatives qui leur sont conférées et leur action à partir de la révision des listes électorales jusqu'à l'annonce des résultats de l'élection ». Tayeb Belaïz assure que « toutes les mesures ont été prises pour la tenue de l'élection présidentielle du 17 avril prochain dans les meilleures conditions ». Les formalités de souscription et de légalisation des signatures individuelles pour les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, ont été fixées par un décret exécutif publié le 18



Le coup de starter donné pour la présidentielle.

janvier au Journal officiel. L'élection présidentielle se déroulera sous l'œil vigilant de deux commissions : la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL) et la Commission nationale de surveillance des élections (CNSE). Dans ce contexte, un décret présidentiel publié au Journal officiel du 18 janvier 2014 annonce la nomination des magistrats membres de la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL) du 17 avril 2014. La Commission que préside le magistrat Brahmi Lachemi, comporte une liste de 362 magistrats membres de cette Commission. Les formalités de souscription et de légalisation des signatures individuelles pour les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, ont été fixées par un décret exécutif publié le 18 janvier au Journal officiel. Le décret a pour objet de déterminer les procédures de souscription et de légalisation de signatures individuelles pour les candidats à l'élection présidentielle, prévue le 17 avril prochain, conformément aux dispositions de la loi organique du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. Selon ce décret, la collecte des souscripteurs de signatures s'effectue au choix du candidat sur l'un des deux modèles d'imprimés de couleur bleue et jaune, mis à sa disposition ou de son représentant. Le premier modèle est destiné aux

souscripteurs de 60.000 signatures d'électeurs au moins, inscrits sur la liste électoral, alors que le second est destiné à ceux de 600 signatures au moins, membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou du Parlement. Ces signatures portées sur le formulaire de souscription, doivent être légalisées par un officier public, qui doit s'assurer de la présence physique et de la qualité du signataire. Pour la légalisation des signatures recueillies auprès de la communauté nationale établie à l'étranger, elle se fait auprès du chef de poste diplomatique, consulaire, ou par délégation, précise le décret. L'article 2 de l'arrêté stipule que ces formulaires sont de couleur bleue et jaune établis selon les deux modèles distincts. L'un est relatif aux signatures individuelles des élus, tandis que l'autre est relatif aux signatures d'électeurs. Par ailleurs, il est à rappeler que la CNSEL a été instituée en 2012, par la loi organique portant régime électoral. Elle est habilitée, sur saisine ou de sa propre initiative, à prendre des décisions exécutoires afin de garantir la conformité aux dispositions de la loi électorale, de la part des candidats et partis en lice et des instances chargées de l'organisation des élections. Quant à la Commission nationale de surveillance des élections (CNSE) et comme le stipule l'article 171, « elle est mise en place à l'occasion de chaque

scrutin, et est chargée de veiller à la mise en œuvre du dispositif légal et réglementaire en vigueur régissant les élections ». La mission de cette Commission est définie dans l'article 174 de la loi organique stipule que « dans le respect de la Constitution et de la législation en vigueur, la Commission nationale de surveillance des élections exerce une mission de suivi et de contrôle des opérations électorales et de la neutralité des agents en charge de ces opérations ». Il faut savoir aussi que selon l'article 175 de la loi organique, la Commission délègue des membres pour effectuer des visites sur le terrain à l'effet de constater que « toutes les infrastructures désignées par l'administration pour abriter les meetings de la campagne électorale ainsi que les sites réservés à la publicité des candidatures sont répartis conformément aux décisions arrêtées par la Commission nationale de surveillance des élections ». L'autre mission de la Commission de surveillance est de constater aussi la remise, à chacun des représentants dûment mandatés des candidats, d'une copie certifiée conforme à l'original du procès-verbal de dépouillement du procès de recensement communal des votes et du procès verbal de centralisation, énonce l'article en question dans son 12<sup>e</sup> point. Par ailleurs, l'article 181 de la loi organique stipule que la Commission nationale de surveillance des élections élabore et publie des rapports d'étape et un rapport général d'appréciation relatif à l'organisation et au déroulement des élections.

S. B.

### COMMISSION NATIONALE DE SUPERVISION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les magistrats membres nommés

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé les magistrats membres de la Commission nationale de supervision des élections (CNSEL) du 17 avril 2014, que préside le magistrat Brahmi Lachemi, dans un décret présidentiel signé vendredi dernier.

Le décret présidentiel, publié au Journal officiel du 18 janvier 2014, comporte une liste de 362 magistrats membres de cette Commission.

La CNSEL a été instituée en 2012, par la loi organique portant régime électoral, en réponse à une large demande des partis et personnalités politiques.

Elle est habilitée, sur saisine ou de sa propre initiative, à prendre des décisions exécutoires afin de garantir la conformité aux dispositions de la loi électorale, de la part des candidats et partis en lice et des instances chargées de l'organisation des élections.

La nomination des membres de la CNSEL fait suite à la signature par le président Bouteflika, du décret portant convocation du corps électoral pour jeudi 17 avril 2014.

Le code électoral stipule dans son article 133 que « le corps électoral est convoqué par décret présidentiel, quatre-vingt-dix jours avant la date du scrutin ».

Dans son article 132, il est stipulé que « les élections présidentielles ont lieu dans les trente (30) jours qui précèdent l'expiration du mandat du président de la République. »

R. N.

### FACE À L'AGITATION DE CERTAINS CANDIDATS

## L'opposition tente de fédérer une union

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les représentants des partis de l'opposition veulent tenir jusqu'au bout pour faire entendre leurs voix pour le scrutin présidentiel du 17 avril. Depuis quelques temps, ils multiplient les rencontres en vue de faire valoir leur avis sur la transparence du vote.

Le RCD, Jil Djadid, le MSP, Ennahda, Fadjr El Djadid et des personnalités comme Ahmed Benbitour campent sur leur position initiale à savoir les garanties pour la transparence d'un scrutin qu'ils estiment « verrouillé » pour un seul candidat. Ils sont déterminés à ne pas lâcher du lest sur l'une des revendications à savoir l'obtention d'une « commission indépendante pour le suivi de l'élection présidentielle », lequel point a déjà essuyé un refus de la part du ministre de l'Intérieur en décembre dernier. Du reste, l'opposition tente de mettre de la pression sur les autorités en les chargeant des maux et en arrêtant le principe d'organiser des « actions de terrain » ultérieurement. A

chaque fois, ils comptent organiser dans l'un des sièges de partis « des rencontres en vue d'approfondir le dialogue avec tous les partis attachés à la nécessité d'instaurer un État de droit et au respect de la Constitution et des libertés politiques ». Le RCD prend ainsi le relais - comme ce fut hier - d'organiser des conclaves pour les actions dans le but de fédérer l'opposition pour une approche commune sur les enjeux du scrutin du 17 avril prochain. Dans le communiqué publié dernièrement, les partis d'opposition se prononcent déjà sur le vote. « L'élection présidentielle du 17 avril prochain a été le point essentiel de notre débat. L'absence d'une bonne volonté d'organiser une élection transparente et honnête chez le pouvoir en place, nous oblige aussi à poursuivre notre travail commun en vue d'imposer les conditions nécessaires pour un scrutin libre et la mise en place des bases démocratiques pour un changement pacifique en Algérie ». Le contexte est bien parti pour cette union de partis qui trouvent à redire sur le plan économique.

Ils ont, à cet effet, qualifié la situation économique de « très dangereuse ». Leurs critiques se justifient surtout à l'égard des institutions qui refusent d'être impartiales et neutres sur l'organisation du scrutin. C'est dans ce but que ces partis se mettent en ordre serré où ils ont souligné qu'ils ont réussi « à dépasser leurs idéologies pour se réunir autour d'un seul objectif et se disent déterminés à fournir d'avantage d'effort pour unifier l'opposition et faire échouer les desseins du régime ». Cela étant, il faut retenir que si certains partis arrivent à se positionner en affichant clairement leur embarras sur la situation politique actuelle, il n'en demeure pas moins que certains ont fait faux-bond à l'image de Louisa Hanoune qui a annoncé sa candidature aux présidentielles en préférant faire cavalier seul sur l'arène politique. De même que certains détracteurs du pouvoir ont manifestement choisi de ne pas opter pour la candidature aux élections. Ils s'imposent un silence et ne commentent plus l'actualité qui connaît pourtant une agitation.

F. A.

MALAISE AU MÉTRO D'ALGER SUR LA LIGNE HAÏ-EL BADR/EL HARRACH

# Les agents de surveillance en grève

Les travaux d'extension du métro d'Alger sur le tronçon "Haï-El Badr/El Harrach", qui doivent être livrés fin 2014, sont à l'arrêt depuis trois jours du fait d'une grève des agents de surveillance du site, qui "nous empêchent de travailler", a annoncé le directeur du métro d'Alger Omar Hadbi.

PAR RAYAN NASSIM

"Les agents chargés de la surveillance et du gardiennage du site du tronçon Haï-El Badr-El Harrach bloquent l'entrée du site à nos ingénieurs et aux autres travailleurs. Ils nous empêchent de travailler", s'est exclamé le premier responsable en poursuivant : "Nous avons des ingénieurs et des travailleurs interdits d'accès au site. Ce conflit nous perturbe énormément". Le conflit oppose les agents chargés de la surveillance du site à leur employeur, le groupement constitué du français, Kolas Rail, et l'entre-



prise algérienne privée KOUGC. La non reconduction du contrat de travail à une quinzaine d'agents de gardiennage sur la soixantaine employés par le groupement est à l'origine de ce conflit, a-t-on appris de sources

## SECTEUR DE LA PÊCHE

## Nécessité d'instaurer le dialogue avec les gens de la mer

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a souligné l'importance de la mise en place d'un réseau national de compétences à même de développer le secteur de la pêche, dans le cadre d'un développement durable.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'un atelier international consacré à "l'approche socio-économique de la pêche et de l'aquaculture et les projets intégrés, comme outil d'aide à la décision", M. Ferroukhi a indiqué qu'il était "nécessaire et indispensable de mettre en place un réseau national de compétences constitué d'universitaires, du mouvement associatif ainsi que d'autres partenaires et acteurs, susceptibles de booster le secteur de la pêche et de l'aquaculture, dans le cadre d'un développement harmonieux et durable, avec comme toile de fond, la préservation de la biodiversité". Le ministre a également

souligné la nécessité d'instaurer un dialogue avec les professionnels de la mer, estimant qu' "il faut aller plus loin qu'une approche centrée uniquement sur la biodiversité". "Si préserver la biodiversité veut dire faire disparaître les pêcheurs, cela ne vaut pas le coup", a martelé M. Ferroukhi, jugeant "prépondérante la présence des professionnels dans la démarche initiée par le ministère". Cette rencontre, initiée par le ministre de la Pêche avec le concours du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), de l'université de Jijel et du Parc national de Taza (PNT), réunit pour deux journées d'éminents chercheurs algériens et étrangers, notamment de France, Grèce, Espagne et d'Italie.

L'objectif de cet atelier international est de mettre en évidence la contribution des études socio-économiques à la prise de décision à travers la compréhension, l'identification et la modélisation des systèmes de

pêche et d'aquaculture et l'analyse des filières, ainsi que la mise en exergue des opportunités favorisant le développement des projets intégrés. Cet atelier initiera un débat et une réflexion autour des outils méthodologiques devant servir de base à l'analyse économique et sociale du secteur à travers l'analyse de la filière pêche et d'aquaculture, en mettant en relief les spécificités et les caractéristiques de l'activité de pêche en Algérie.

En marge de cet atelier, le ministre de la Pêche a procédé à la remise d'un titre d'attribution de concession à un promoteur en conchyliculture (élevage de moules et d'huîtres) dans une zone située entre El Aouana et Ziama-Mansouriah (Ouest).

Ce projet, une fois opérationnel, permettra de produire cent (100) tonnes par an entre huîtres et moules.

R. N.

## TOURISME ALGÉRIE-TUNISIE-LIBYE Développer la coopération

PAR RACIM NIDAL

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, a examiné dimanche avec les ambassadeurs de Tunisie et du Liban à Alger l'état de la coopération entre l'Algérie et ces deux pays dans le domaine touristique. Dans un entretien avec l'ambassadeur de la Tunisie Mohamed Nadjib Hachana, le ministre a évoqué la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et les moyens de son renforcement. L'ambassadeur a saisi cette occasion pour présenter un aperçu des résultats réalisés dans le cadre de la coopération bilatérale. Des "propositions ont été formulées pour établir une coopération fructueuse dans plusieurs domaines, notamment en matière d'investissement à travers l'organisation de rencontres entre les investisseurs des deux pays dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme". Le ministre du Tourisme a mis en exergue les "bonnes relations fraternelles unissant les deux pays et la nécessité de les développer davantage dans l'intérêt des deux parties à

travers l'échange d'expériences et la promotion du tourisme". M. Hadj Saïd a également reçu l'ambassadeur du Liban à Alger, Ghassan Maalem, qui a exprimé la "volonté de son pays de renforcer la coopération dans plusieurs domaines en relation avec le tourisme, notamment la formation, l'échange d'expériences et de visites".

L'ambassadeur libanais qui "a remis au ministre une invitation officielle pour effectuer une visite au Liban, a exprimé le souhait d'activer le projet d'accord de coopération entre les deux pays". Le ministre du tourisme a pour sa part remis une invitation à son homologue libanais pour effectuer une visite en Algérie dans le cadre du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) qui sera organisé à Alger en mai prochain. La rencontre a été une occasion pour "évoquer les moyens de renforcement de la coopération bilatérale à travers notamment la relance du tourisme des jeunes à travers l'échange de groupes de jeunes afin de leur permettre de connaître les régions touristiques dans les deux pays.

R. N.

doté d'une enveloppe budgétaire de 110 millions d'euros et portant travaux d'installation et d'aménagement des équipements du métro d'Alger sur le tronçon Haï-El Badr-El Harrach, avaient entamés ces travaux en octobre 2012.

Une plainte en référé a été déposée auprès du tribunal d'El Harrach pour mettre fin à ce conflit, précisent les mêmes sources à l'APS. Le groupement franco-algérien, Kolas Rail-KOUGC, qui avait remporté le contrat doté d'une enveloppe budgétaire de 110 millions d'euros et portant travaux d'installation et d'aménagement des équipements du métro d'Alger sur le tronçon Haï-El Badr-El Harrach, avaient entamés ces travaux en octobre 2012. Le projet, d'une durée de 23 mois, porte sur la mise en place des équipements et l'aménagement du système métro sur l'extension de la première ligne du métro d'Alger, qui relie Haï El-Badr à El Harrach à travers quatre stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach-Gare et El Harrach-Centre).

Les stations de cette ligne seront dotées d'espaces destinés aux activités commerciales et équipées d'ascenseurs pour handicapés, une nouveauté introduite par le métro d'Alger qui n'existe pas dans les stations de la première ligne en service.

L'exploitation commerciale de cette ligne est prévue, selon le contrat, avant la fin 2014. "Cette grève nous porte énormément préjudice", ajoute M. Hadbi selon lequel "les travaux de réalisation de cette ligne avancent bien."

R. N.

## BOUMERDÈS, PARALYSIE DE L'UNIVERSITÉ

### Affrontements entre étudiants LMD et système classique

La paralysie chronique de l'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès (UMBB) a dégénéré, hier, en affrontements entre étudiants. Ces heurts se sont produits entre les étudiants du système LMD et ceux du système classique de la faculté des hydrocarbures (ex-INH). Les premiers ferment depuis une vingtaine de jours la faculté pour réclamer le changement de l'appellation des formations proposées à la fac notamment en master génie électrique. Et les deuxièmes, des ingénieurs, veulent poursuivre leur cursus et expriment leur opposition à ce mouvement de grève qui, selon eux, n'a que trop duré.

Les grévistes du LMD qui ont fermé, hier, les trois portails de l'université, justifient leur action par les difficultés qu'ils auront à rencontrer en poursuivant soit leurs études en doctorat ou carrément pour chercher de l'emploi.

En fait, les affrontements ont éclaté après que les ingénieurs ont franchi le mur de la cité université qui les sépare de la fac pour s'y introduire à l'intérieur. Selon l'un des grévistes les ingénieurs étaient "armés de bâtons, gourdins et autres barres de fer et se sont emportés contre les étudiants LMD". Bilan des affrontements selon un délégué des grévistes : quatre étudiants blessés et soignés par les services de la Protection civile. Les grévistes ont dénoncé l'introduction des ingénieurs à l'intérieur de la fac toute en tirant à boulets rouges sur les agents de sécurité qui n'ont rien fait, selon eux. Peu de temps après, la tension a baissé entre les deux camps et les ingénieurs se sont repliés. Des étudiants ont accusé vertement l'administration qui selon eux, a poussé les ingénieurs du système classique à casser le mouvement de la grève. Vers 13h, une délégation a été reçue par les responsables de l'université dont le doyen de la faculté des hydrocarbures et la rectrice pour tenter de désamorcer cette crise qui a failli faire des victimes parmi la communauté universitaire. "L'absence de dialogue et prise en charge des doléances des étudiants ainsi que la démission de tout le monde a provoqué l'étincelle de feu", rétorque un étudiant qui ajoute que toutes les facultés de l'université sont toujours bloquées par des grévistes.

T. O.

## INCIDENTS À GHARDAÏA

### Un mort et dix blessés dont trois policiers

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé lundi à Alger que les incidents survenus dimanche dans la wilaya de Gharadaïa ont fait un mort et 10 blessés. "Un jeune de 39 ans est mort dans des échauffourées et des actes de violence enregistrés dimanche", a indiqué le ministre qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. M. Belaïz qui s'est recueilli à la mémoire de la victime et présenté ses condoléances à sa famille, a encore fait savoir que "10 personnes, dont 3 policiers", ont été blessées soulignant que "les échauffourées ont cessé rapidement grâce à l'intervention des services de sécurité". Un retour à la normale est constaté "depuis dimanche soir à l'exception de quelques commerces et écoles qui sont restés fermés leurs propriétaires déclarant craindre pour leurs biens et leurs enfants", a ajouté M. Belaïz. "Je pense que les commerces reprendront leur activité et que les écoles rouvriront leurs portes maintenant que la sécurité est renforcée par les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales", a soutenu le ministre.

LE PROJET DE LOI ADOPTÉ HIER À L'APN

# L'audiovisuel s'ouvre au privé

Le projet de loi portant sur l'activité audiovisuelle a été adopté hier par l'APN.

PAR KAMAL HAMED

L'ouverture du champ audiovisuel au secteur privé est désormais consacrée. Ce projet, qui a suscité une grande polémique et fait couler beaucoup d'encre, a été, comme attendu, soutenu par les députés de la majorité constituée notamment du FLN et du RND, mais a été, de l'autre côté rejeté, par les élus de l'opposition, ceux affiliés aux partis du FFS, de l'Alliance de l'Algérie verte et du FJD de Abdallah Djaballah. Une position qui a été maintenue malgré l'amendement de l'article 7 du projet qui permet ainsi de clarifier un peu plus le concept de chaîne thématique. « Une chaîne thématique ou un service thématique est un programme de télévision ou audiovisuel sur un ou plusieurs thèmes » stipule, en effet, l'alinéa 9 de l'article 7 du projet de loi. En termes plus clairs il est désormais permis à une chaîne thématique d'avoir plusieurs thèmes à la

fois, ce qui n'était pas clair dans le texte initial. En effet, dans ce dernier il n'était question que de chaîne thématique. Une disposition interprétée par les partis d'opposition et les professionnels des médias, à juste titre d'ailleurs, comme une volonté de la part du gouvernement de faire barrage à une ouverture réelle du champ audiovisuel au secteur privé puisque il n'est pas permis à ce dernier de créer des chaînes généralistes. L'amendement apporté par un député du FLN afin de permettre la création de chaînes généralistes avait suscité une vive réaction du gouvernement qui a alors opposé un nœud catégorique. Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a expliqué ce refus par le fait que l'article 63 de la loi organique sur l'information ne parle que de chaînes thématiques. « Il n'est pas possible d'être en contradiction avec les dispositions d'une loi organique » a justifié le ministre. Abdelkader Messahel s'est toutefois engagé, en vue de couper la poire en deux,



à introduire un amendement afin d'assouplir les dispositions de l'article 7 et de contenter un tant soit peu les professionnels des médias et les députés de l'opposition. Ce qui a été fait en concertation avec la commission spécialisée de l'APN. « L'article 7 clarifie un peu le concept de thématique, parce qu'il m'a semblé au départ que les gens n'avaient pas bien saisi la définition exacte du terme et du concept de thématique. Il ne change rien au fond du texte », a déclaré, hier, Abdelkader Messahel après l'adoption du projet de loi par l'APN. Et d'ajouter que « cette loi permet l'ouverture du champ audiovisuel et cela constitue un acquis pour le pays. Ce texte est venu en application de la loi organique. Cette loi consacre l'ouverture du champ audiovisuel aux investisseurs

privés comme il permet aux professionnels d'exercer dans ce secteur conformément à un cahier des charges ». Devant les députés, le ministre de la Communication s'est engagé à créer l'environnement propice pour l'application effective de ce projet de loi. Notons que suite à l'amendement de l'article 7, un nouvel alinéa a aussi été introduit à l'article 17. Il est ainsi permis aux chaînes thématiques d'avoir des programmes d'information selon un volume horaire qui sera bien établi au préalable par l'agrément autorisant la chaîne à exercer.

K. H.

## COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

### 3<sup>e</sup> conférence de l'enseignement supérieur à Alger

PAR RACIM NIDAL

Les travaux de la troisième conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont débuté lundi à Alger sous le thème : "De la coopération bilatérale à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche". Les travaux de cette rencontre de deux jours sont co-présidés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et son homologue française, Geneviève Fioraso. Ont notamment assisté à l'ouverture de cette conférence, le directeur des pays de l'Europe occidentale au ministère des Affaires

étrangères, Merzak Bedjaoui et l'ambassadeur de France en Algérie, André Parant. Dans son allocution, M. Mebarki a relevé que cette troisième conférence intervient à un "moment fort" dans l'évolution des relations entre les deux pays. "Ces relations, a-t-il noté, ont connu ces dernières années d'intenses activités et qui ont culminé avec la signature le 19 décembre 2012 de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France et du Document cadre de partenariat (2013-2017)". Le ministre s'est félicité du fait que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique occupent une "place de choix" dans le cadre de la coopération algéro-française et "constituent un vecteur central de cette coopération". Pour sa part,

Mme Fioraso a d'emblée salué les résultats ayant sanctionné les travaux du premier Comité intergouvernemental de haut niveau tenu en décembre dernier à Alger et présidé par les Premiers ministres des deux pays. "Cette rencontre, par les échanges qu'elle a permis et les accords qu'elle a vus se concrétiser, témoigne du nouveau remarquable de notre relation depuis la visite d'Etat du président François Hollande et de la Déclaration d'Alger d'amitié et de coopération de décembre 2012", a-t-elle estimé.

"Ma présence (aujourd'hui) à l'ouverture de cette conférence algéro-française prend ainsi une signification toute particulière. C'est un moment fort qui illustre la qualité de notre coopération bilatérale".

## RELATIONS ENTRE LA DIASPORA ALGÉRIENNE ET LE PAYS D'ORIGINE

### Babès plaide pour plus d'institutionnalisation

PAR RAYAN NACIM

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès, a plaidé, dimanche, depuis Marseille pour "plus d'institutionnalisation" des relations entre la diaspora algérienne et le pays d'origine. S'exprimant devant un panel de compétences nationales établies dans le sud de la France, M. Babès a relevé que les initiatives prises par des membres de la communauté envers les pays d'origine, aussi bénéfiques soient-elles, sont "plus individuelles qu'institutionnelles". "Il faut que l'Algérie se donne absolument, dans les dix ans à venir, une politique affichée, institutionnelle avec la désignation d'acteurs préemptés et un échéancier très clair pour faire des projets portés par la communauté nationale à l'étranger des "succes stories", a-t-il affirmé lors d'un workshop auquel ont pris part le consul général d'Algérie à Marseille, Abdelhamid Saïdi, et les consuls d'Algérie à Montpellier et Nice, respectivement Khaled Mouaki-

Benani et Ali Redjel. Le président du Cnes répondait à des membres de la communauté nationale établis en France, essentiellement des chercheurs, des médecins et des industriels, dont les projets en Algérie n'ont pu être concrétisés, ont-ils dit, faute d'un "encadrement juridique de sécurité" et d'un "mode opératoire institutionnalisé".

Tout en assurant de la "volonté politique" des pouvoirs publics qui l'ont investi d'une mission exploratoire auprès des élites algériennes à l'étranger, il a annoncé que ses services sont en passe de monter une page web dédiée à l'évènement "non pas pour le glorifier, mais surtout pour constituer le lien avec le Cnes, devant permettre le suivi et l'évaluation des projets", selon lui.

Il a considéré que la diaspora est la "seule force propositionnelle légitime" en la matière. M. Babès a plaidé aussi pour un "nouveau régime de croissance" devant se substituer à la seule rente pétrolière, la "refondation" des systèmes de gouvernance, présentée comme une forte revendication, ainsi que pour une économie

fondée sur la connaissance et, partant, une société du savoir. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du workshop, le président du Cnes s'est félicité du fait que des représentants de la diaspora algérienne soient "partie-prenante du sort de la nation". A la question de savoir la suite qui sera réservée à l'initiative du Cnes, il a affirmé que cette réponse interviendra bientôt dans l'espace électronique du Conseil qui, sur la base des propositions de la diaspora, élaborera une "feuille de route" qui sera concrétisée de concert avec cette communauté.

La mission de proximité que le président du Cnes a entamée vendredi à Toulouse, émane d'une volonté des pouvoirs publics d'arrimer les compétences nationales à la stratégie de développement national. Après Marseille où il rencontra lundi également des élites algériennes établies dans la région et des représentants des autorités locales, M. Babès se rendra successivement à Strasbourg, Lyon, Lille et Paris.

R. N.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

### La facture des importations en baisse

La facture des importations algériennes des matériaux de construction durant les onze premiers mois 2013 a atteint 2,72 milliards de dollars, en légère baisse par rapport à la même période de 2012, malgré une hausse des quantités importées, selon les Douanes algériennes. Les importations des principaux matériaux de construction (ciment, bois et acier) ont atteint 2,72 milliards de dollars les onze premiers mois de 2013 contre 2,75 milliards de dollars, en baisse de 0,95%, précisent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Les quantités importées par contre sont passées de 6,53 millions de tonnes les onze premiers mois de 2012 à 8,06 millions de tonnes à la même période en 2013 en hausse de plus de 23%, tirée notamment par une hausse de près de 60% des importations de ciment et de 3,8% du bois.

Les importations de ciment poursuivent leur tendance haussière durant les onze premiers mois de 2013 pour atteindre 369,59 millions de dollars, contre 231,74 millions de dollars à la même période de 2012, en hausse de 59,5%, précisent les Douanes algériennes. La hausse des importations de ciment, entamée depuis 2012 durant laquelle les importations ont presque doublé, s'est accentuée durant l'année 2013 et devrait se poursuivre cette année, en raison des importants projets lancés. En effet, les quantités importées ont connu également une "forte hausse" de plus de 60%, passant de 2,563 millions de tonnes à 4,109 millions de tonnes durant la période de comparaison.

Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par les 12 cimenteries publiques. Afin de répondre à cette forte demande et atténuer la flambée des prix accentuée notamment par la spéculation et limiter la hausse des importations, les pouvoirs publics ont tracé un "ambitieux" programme pour atteindre une production de 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018. A cet effet, un contrat de performance a été signé en mai dernier par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement et le Groupe GICA, chargé de mettre en œuvre ce programme de réalisation de cimenteries.

Le programme prévoit non seulement la réalisation de nouvelles cimenteries mais également l'extension des capacités de production de six usines existantes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA DE BENI-HAOUA  
COMMUNE DE BENI-HAOUA  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 02070110021

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

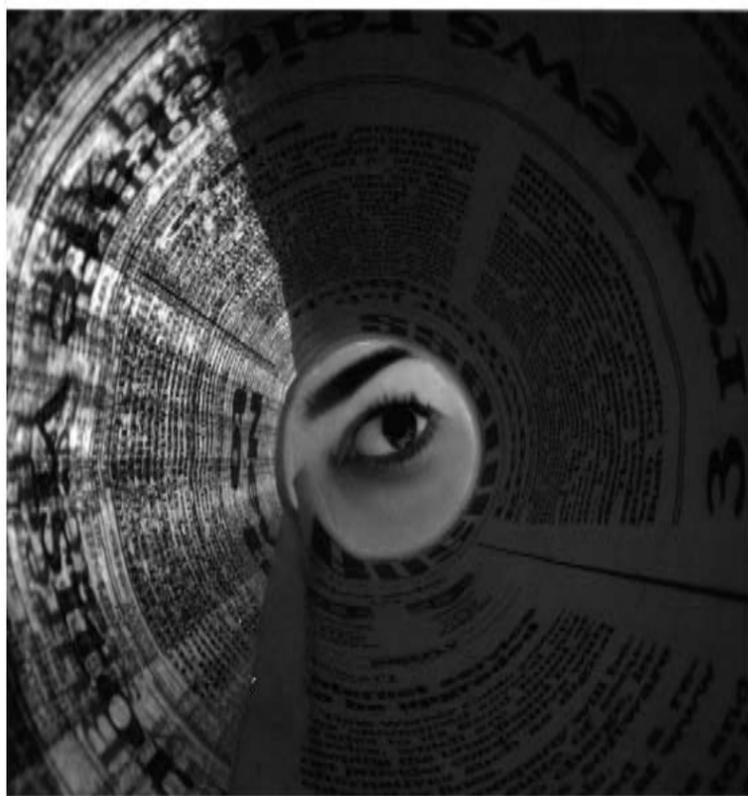
En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07.10.2010 portant code des marchés publics modifié et complété, et suite à l'avis d'appel d'offres national ouverte paru sur les quotidiens nationaux " Elchihab " En date du 08.12.2013 et "Midi libre" En date du 09.12.2013 et affiché auprès des différentes communes et directions techniques de la wilaya et après évaluation des offres techniques et financières en date du 30.12.2013, le président de l'assemblée populaire communale de BEN-HAOUA annonce l'avis d'attribution provisoires du marché pour la réalisation de l'opération citée ci-dessous :

Intitulé de l'opération	Désignation de l'entreprise choisie	Numéro d'identification fiscal	Montant TTC DA	Montant TTC DA après la correction	Délai D'exécution	observations
REALISATION DE LA ROUTE RELIANT BENI-BOUAZIZA à BOUHIEB (mosquée) EN PASSANT PAR OUED MANTRACHE SUR 11 KMS (1er tranche)	ETPBH ZIDANE DJAMAL BOUZEGHALA CHLEF	197602310045830	19.000.015.40 DA	23.000.015.42 DA	06 MOIS	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans la presse et pour la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, en se rapprochant des services de la commune dans un délai de trois (03) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse, conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07.10.2010 portant code des marchés publics modifié et complété.

Midi Libre n° 2081 | Mardi 21 janvier 2014 - ANEP - 102 633

**MIDI**  
Libre  
Quotidien national d'information



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE LA CULTURE DE WILAYA DE MEDEA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°= 02/2014**

**NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 0992260115036233**

La direction de la culture de la wilaya de MEDEA lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 02/2013 pour l'étude et réalisation et équipement et acquisition des ouvrages de la bibliothèque principale à Médéa, lot N° 01 : réalisation du bloc de la bibliothèque et salle de conférence de la bibliothèque principale à la commune de Médéa, Les entreprises ayant une expérience dans des projets similaires ou de même envergure et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, devront présenter leurs soumission sous pli fermé contenant :

**1- l'offre technique contenant :**

- Déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée.
- Déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachetée.
- Cahier des instructions aux soumissionnaires dûment signé, daté et cacheté.
- Cahier des clauses administratives générales, dûment signé, daté et cacheté.
- Cahier des prescriptions spéciales du marché, dûment signé, daté et cacheté.
- Planning de réalisation signé, daté et cacheté.
- Copie du registre de commerce, légalisé par le CNRC.
- Copie du statut particulier de l'entreprise, visée par un notaire.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale (Bâtiment), catégorie 04 et plus, en cours de validité.
- Copies légalisées des attestations fiscales et parafiscales en cours de validité (de moins de 3 mois), extrait de rôle apuré, les mises à jour (CNAS - CASNOS - CACOBATPH) en cours de validité, pour les soumissionnaires nationaux et étrangers.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- Extrait du casier judiciaire (original) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, en cours de validité datant de moins de 3 mois.
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les personnes morales) délivrée par le CNRC, de la dernière année.
- Attestations de bonne exécution du projet de même nature ou des projets similaires (équipements) de la catégorie (D) et plus, et les projets non similaires réalisés par le soumissionnaire (travaux bâtiment) de la catégorie (c) et plus, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics conventionnée avec le soumissionnaire, pour chaque attestation de bonne exécution (copie originale ou légalisée).
- La liste des différents moyens matériels du soumissionnaire, présentation de la carte grise + carte d'assurance en cours de validité (copie légalisée) pour (le camion, et retro-chargeur), et pour le matériel du chantier présentation d'un PV de constatation visée par le notaire, en cours de validité (copie légalisée) ou rapport d'expertise visée par un expert (copie légalisée).
- La liste des moyens humains du soumissionnaire délivrée par la caisse nationale des assurances sociales (CNAS), de moins de 3 mois, ou présentation des attestations d'affiliation délivrée par la CNAS, de moins de 3 mois accompagnée des diplômes d'architecte, licence, technicien supérieur, DEUA (copie légalisée).
- Bilans annuels des 03 dernières années délivrés par les services compétents visés par les services des impôts.

**2 - l'offre financière contenant :**

- Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
- Cahier des prescriptions techniques signé, daté et cacheté.
- Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
- Devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.

Les soumissionnaires restent engagées de leurs offres pendant trois (03) mois plus la durée de préparation des offres, la durée de validité des offres est fixée à 111 jours à compter du dernier jour de la préparation des offres.

Les cahiers des charges seront retirés par le soumissionnaire ou son représentant auprès de la direction de la culture : cité administrative 100 bureaux - deuxième étage - wilaya de Médéa. Tél : 025.58.31.18.

Les offres doivent être déposées à la direction de la culture de la wilaya de Médéa le 21<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), avant (12:00) l'heure de clôture, en deux plis distincts : Pli N° 01 contient le dossier technique du soumissionnaire, ce pli porte la mention « Offre technique », le Pli N° 02 contient le dossier financier du soumissionnaire et portant la mention « Offre financière », ces deux plis (Offre technique et Offre financière) sont présentés obligatoirement dans une enveloppe principale fermée, anonyme ne porte que la mention suivante :

**Avis d'appel d'offres national restreint N° 02/2014**

Etude et réalisation et équipement et acquisition des ouvrages de la bibliothèque principale à Médéa.

Lot N° 01 : réalisation du bloc de la bibliothèque et salle de conférence de la bibliothèque principale à la commune de Médéa  
(A ne pas ouvrir)

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à (14:00) à l'adresse suivante : Direction de la culture de la wilaya de Médéa - cité administratif 100 bureaux - deuxième étage - Médéa

RÉNOVATION DES TRAINS ALGÉRIENS

# Deux entreprises françaises remportent le contrat

*Un contrat à 75 millions d'euros a été gagné sur des concurrents étrangers, précise cette source, ajoutant que l'équipementier renoue avec la croissance après des difficultés, indique la publication française Les Echos.*

PAR AMAR AOUIMER

Compin et Faiveley, spécialistes du matériel ferroviaire, participeront à la restauration de 202 voitures de trains de la SNTF (Société nationale des transports ferroviaires). Le P.-dg de Compin, Sainfort, souligne que "c'est une commande géante, [notre] première commande massive à l'export". La réussite de ces deux PME, qui devraient livrer leur matériel jusqu'en 2019, est une nouvelle reconnaissance du savoir-faire français dans le secteur, après la fourniture des nouvelles rames Alstom, indique la publication française Les Echos.

Un contrat à 75 millions d'euros a été gagné sur des concurrents étrangers, précise cette source, ajoutant que l'équipementier renoue avec la croissance après des difficultés. En effet, le marché remporté par Compin et Faiveley porte sur la rénova-

tion de 202 voitures des trains de la SNTF en Algérie. L'attribution ne sera définitive que fin janvier, mais les dirigeants de Compin ne font pas mystère de ce succès. Cet équipementier, dont le siège est à Evreux, vient de remporter avec Faiveley le marché de la rénovation de 202 voitures des trains de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) en Algérie. Le montant du contrat gagné face à des concurrents espagnol, italien et allemand s'élève à 75 millions d'euros sur quatre ans, dont 30 millions pour Compin, poursuit cette source Faiveley, dont le siège est à Gennevilliers, est spécialisé dans les systèmes de portes, de climatisation et de freinage tandis que Compin conçoit principalement des sièges et des aménagements intérieurs de trains et de bus.

## Conforter l'emploi

"Pour nous, c'est une commande géante, la première commande massive à l'export", s'est félicité Pierre Sainfort, P.-dg de Compin, qui faisait partie de la délégation française conduite par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, en visite officielle en Algérie le 16 décembre dernier. Les dirigeants de Compin sont d'autant plus satisfaits que cette bonne nouvelle vient six mois après l'obtention d'un marché de 40 millions d'euros portant sur la fourniture des sièges de 40 nouvelles rames Alstom à deux niveaux pour le TGV français, souligne Les Echos.



## Échelonnement des livraisons entre 2015 et 2019

Les livraisons s'échelonnent entre 2015 et 2019. Actuellement, le groupe achève, pour 11 millions d'euros, la rénovation de 14 rames de l'Eurostar et, pour 80 millions, de 184 rames des anciens TGV français. Les nouvelles commandes devraient conforter l'emploi chez Compin, qui compte 400 salariés, dont une moitié sur ses sites de Brionne et Evreux, dans l'Eure, et l'autre dans ses filiales polonaise et bulgare, indiquent les responsables de ces deux entreprises.

Fondé en 1902 par Octave Compin, le groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires de 57 millions d'euros en 2012-2013 s'est fait connaître en concevant et fabriquant les sièges du métro parisien. Il avait connu

des difficultés à la fin des années 2000 avant d'être repris en 2009 par le fonds Barclays Private Equity France avec le concours de l'équipe dirigeante. Ses références récentes vont de la partie avant du TGV chinois à l'aménagement intérieur du Transilien en passant par les sièges du métro de Londres. Le groupe attribue une partie de ses succès à son centre de recherches qui compte 50 salariés et a récemment conçu un siège réversible pour les trains et un siège transparent et lumineux pour les bus.

Les observateurs estiment que le programme de modernisation du réseau ferroviaire algérien sera plus à jour avec l'apport de ces deux entreprises chargées de développer le parc des trains de la SNTF.

A. A.

## DIASPORA ALGÉRIENNE ET LE PAYS D'ORIGINE

# Pour plus d'institutionnalisation des relations

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès, a plaidé depuis Marseille pour "plus d'institutionnalisation" des relations entre la diaspora algérienne et le pays d'origine.

S'exprimant devant un panel de compétences nationales établies dans le sud de la France, Babès a relevé que les initiatives prises par des membres de la communauté envers le pays d'origine, aussi bénéfiques soient-elles, sont "plus individuelles qu'institutionnelles". "Il faut que l'Algérie se donne absolument, dans les dix ans à venir, une politique affichée, institutionnelle avec la désignation d'acteurs prééminents et un échancier très clair pour faire des projets portés par la communauté nationale à l'étranger des 'succes stories'", a-t-il affirmé lors d'un workshop auquel ont pris part le consul général d'Algérie à Marseille, Abdelhamid Saïdi, et les consuls

d'Algérie à Montpellier et Nice, respectivement Khaled Mouaki-Benani et Ali Redjel. Le président du Cnes répondait à des membres de la communauté nationale établis en France, essentiellement des chercheurs, des médecins et des industriels, dont les projets en Algérie n'ont pu être concrétisés, ont-ils dit, faute d'un "encadrement juridique de sécurité" et d'un "mode opératoire institutionnalisé". Tout en assurant de la "volonté politique" des pouvoirs publics qui l'ont investi d'une mission exploratoire auprès des élites algériennes à l'étranger, il a annoncé que ses services sont en passe de monter une page web dédiée à l'évènement "non pas pour le glorifier, mais surtout pour constituer le lien avec le Cnes, devant permettre le suivi et l'évaluation des projets", selon lui.

Il a considéré que la diaspora est la "seule force propositionnelle légitime" en la

matière. Babès a plaidé aussi pour un "nouveau régime de croissance" devant se substituer à la seule rente pétrolière, la "refondation" des systèmes de gouvernance, présentée comme une forte revendication, ainsi que pour une économie fondée sur la connaissance et, partant, une société du savoir.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du workshop, le président du Cnes s'est félicité du fait que des représentants de la diaspora algérienne soient "partie prenante du sort de la nation".

A la question de savoir la suite qui sera réservée à l'initiative du Cnes, il a affirmé que cette réponse interviendra bientôt dans l'espace électronique du Conseil qui, sur la base des propositions de la diaspora, élaborera une "feuille de route" qui sera concrétisée de concert avec cette communauté. La mission de proximité que le président du Cnes a entamée vendredi à Toulouse émane

d'une volonté des pouvoirs publics d'arrimer les compétences nationales à la stratégie de développement national.

Après Marseille, où il rencontra lundi également des élites algériennes établies dans la région et des représentants des autorités locales, Babès se rendra successivement à Strasbourg, Lyon, Lille et Paris.

R. E.

## RÉUNIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA LIGUE ARABE

### Benbada à Khartoum

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a participé, dimanche dernier, à Khartoum aux réunions du Conseil économique et social de la Ligue arabe, a indiqué un communiqué du ministère. Les réunions qui se sont déroulées en présence de ministres des Finances et de l'Économie des pays arabes et de directeurs de fonds arabes ont porté sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe. La rencontre de Khartoum fait suite à l'initiative du président soudanais pour la réalisation de la sécurité alimentaire dans le monde arabe (lancée par le sommet économique de Ryad en janvier 2013), "la Ligue arabe étant convaincue que le Soudan est l'un des pôles capables de contribuer à résorber la crise alimentaire à travers le plan proposé".

La proposition du Soudan consiste à donner des terres et de l'eau aux pays arabes et à les faire profiter des expériences agricoles, tout en levant les obstacles sur lesquels butent les investisseurs arabes et étrangers dans le développement du secteur alimentaire.

R. E.

## ALGÉRIE POSTE

# Obtention d'une compensation financière pour la fourniture du service universel

Algérie Poste a obtenu, dimanche, une compensation financière pour la fourniture du service universel, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

La cérémonie d'octroi de cette compensation s'est déroulée au siège de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT). Mme Derdouri a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie, que le montant octroyé à Algérie Poste vise à assurer au citoyen un service postal de "qualité et à un prix abordable".

La somme octroyée à Algérie Poste dans le cadre du service universel permettra aussi de doter les bureaux de poste davantage de distributeurs automatiques de billets de banque et d'ouvrir des guichets supplémentaires destinés à une certaine catégorie de la population, notamment les personnes âgées et les handicapés. Le service universel est un instrument d'intégration et d'inclusion nationale car il comprend la construction de nouveaux bureaux de postes là où le nombre d'habitants atteint 6.000 personnes, a-t-elle souligné. Le service universel postal, qui permet d'as-

surer le service public des prestations postales dans un secteur ouvert à la concurrence, est assuré par l'État qui a mis en place un fonds spécial à cet effet. Ce fonds est financé sur la base de 3% du chiffre d'affaires de chaque opérateur intervenant dans le secteur de la poste et des télécommunications, complété par l'apport de l'État, qui est défini chaque année dans la loi des finances. Le service universel postal est régi par un cahier des charges qui définit les obligations de chaque partie, le fonds spécial étant géré par l'ARPT.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## Création de 7 zones d'activités

Sept nouvelles zones d'activités, totalisant une superficie de 388 hectares, seront créées et aménagées à travers la wilaya de Bordj Bou-Arredj, a indiqué, lundi dernier, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Kamel Belakhdar. L'opération vise à répondre aux demandes sur le foncier industriel exprimées par les investisseurs, a indiqué cet élu, précisant que quatre sites ont déjà été choisis dans les communes d'Aïn-Taghrout, Sidi Embarek, Bordj Ghrdir et Bir Kasdali, tandis que les arrêtés portant création de trois autres, prévues à Mansourah, El-Euch et El-Achir viennent d'être adoptées par l'APW.

CHLEF

## Subvention pour le secteur des travaux publics

Une subvention de 2,2 milliards de dinars vient d'être allouée au profit du secteur des travaux publics de la wilaya de Chlef au titre du programme complémentaire pour la réhabilitation du réseau routier, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction des travaux publics. Cette enveloppe servira à la réhabilitation d'un tronçon de 20 km de la RN 19, 50 km de chemins de wilaya (CW) et 120 km de chemins communaux (CC), a indiqué la même source, en rappelant que plusieurs opérations de même nature ont été réalisées au cours des 3 dernières années dans la wilaya. Ces dernières, financées sur le budget de wilaya pour un montant de 800 millions de dinars, ont ciblé, notamment, les routes intercommunales en vue de faciliter l'accès des transports collectifs aux zones rurales et de contribuer,

AÏN-DEFLA

## 3,2 millions qx de pomme de terre d'arrière-saison prévus

Une récolte de 3,2 millions quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya d'Aïn-Defla, selon les prévisions établies par la Chambre locale de l'agriculture. La récolte a été quelque peu perturbée par le mauvais temps, a indiqué la même source, faisant remarquer que 20% du volume prévu a été jusqu'à présent enlevé. L'opération de plantation de pomme de terre a touché 11.625 hectares, dont 6.500 pour la consommation et 6.575 pour les semences, a signalé la même source. L'opération de plantation de la pomme de terre de saison débutera dans les prochains jours, a souligné la même source, rappelant que la wilaya d'Aïn-Defla couvre quelque 35% des besoins du pays de ce tubercule.

APS

RELIZANE, STRUCTURES SANITAIRES

# Réalisation d'un hôpital et d'une école paramédicale

Doté d'une enveloppe de 2,21 milliards DA, l'hôpital sera réalisé à Mendès (sud de la wilaya) et pourra voir sa capacité passer à 120 lits, selon les explications fournies sur place.

PAR BOUZIANE MEHDI

La première pierre d'un hôpital d'une capacité de 60 lits et d'une école de formation paramédicale a été posée, jeudi dernier, par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Doté d'une enveloppe de 2,21 milliards DA, l'hôpital sera réalisé à Mendès (sud de la wilaya) et pourra voir sa capacité passer à 120 lits, selon les explications fournies sur place. Le ministre a exhorté les responsables de ce projet, confié à une société chinoise, à réduire le délai de 18 à 12 mois et à construire des logements d'astreinte pour les spécialistes, a indiqué l'APS, rappelant que 65 logements y ont été programmés. S'agissant de la réalisation de l'école de formation paramédicale, d'une capacité de 400 places pédagogiques, le ministre a donné le coup d'envoi de ses travaux à la nouvelle ville Benadda-Benaouda, dans la banlieue Sud, non loin du centre universitaire de Relizane. Comme pour l'hôpital,



M. Boudiaf a insisté sur la réduction de la durée de réalisation de ce projet, doté de plus de 661 millions DA de 24 à 12 mois, affirmant qu'une fois réceptionné, cette école palliera le manque que connaît la wilaya en matière d'agents paramédicaux. Dans la commune de Lahlaf, le ministre a également posé la première pierre d'une polyclinique, à réaliser pour un coût de 180 millions DA, avant d'inspecter, à la commune de Beni Derguène et à la nouvelle ville de Benadda-Benaouda deux cliniques sur sept autres réceptionnées en 2012 dans la wilaya. Il s'est enquis des conditions de travail dans les services des deux cliniques, dont ceux de la maternité, de la médecine générale et de la radiologie. Selon l'APS, M. Boudiaf a également inspecté les chantiers de réalisation d'un hôpital de 120 lits à Ammi-Moussa, dont la livraison est prévue au mois de juin

prochain, et à cette occasion, il a appelé les responsables du secteur à lancer des procédures d'acquisition d'équipements. En outre, le ministre a suivi un exposé sur le secteur de la santé dans la wilaya de Relizane qui est doté en structures nécessaires et en personnel médical, mais qui présente un manque dans certaines spécialités, dont la neurochirurgie, la cardiologie et la radiologie. Exprimant sa satisfaction quant à l'évolution qu'a connue le secteur pour satisfaire les besoins de la wilaya, M. Boudiaf s'est engagé à recruter 30 spécialistes l'année en cours. Avant de présider une rencontre avec les responsables du secteur, des cadres locaux et des élus au siège de la wilaya, le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya en inspectant des services de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane.

B. M.

MEDEA, AGENCE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

## Bilan des projets d'investissement agréés en 2013

Quatre vingt treize projets d'investissement, couvrant divers segments d'activités, ont été agréés, au cours de l'exercice 2013, au niveau du guichet unique de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) de la wilaya de Médéa, a indiqué son directeur. Selon Abderrahim Abdelbaki, le nombre de projets d'investissement approuvés par l'Andi à Médéa a connu une hausse notable depuis son ouverture à la fin de l'année 2011, précisant que le volume des dossiers agréés a presque triplé en l'espace de deux années et

demi. De 36 projets agréés, durant le quatrième trimestre de l'exercice 2011, ce nombre est passé à 89 en 2012, pour atteindre 93 durant l'année 2013, a indiqué ce responsable, soulignant, dans ce contexte, la prédominance des projets industriels, qui représentent près de 35% de la totalité des projets agréés. Les segments du bâtiment et des services occupent, respectivement, les seconde et troisième places des projets qui ont été approuvés par l'agence et lancés, depuis, en phase d'exécution. Le taux d'exécution de ces projets varie, selon le respon-

sable, d'une activité à une autre, mais reste, de manière globale, "satisfaisant" eu égard au délai imparti pour la réalisation de chaque projet et à sa spécificité, a observé M. Abdelbaki. Ainsi, le taux d'exécution enregistré dans le segment de l'industrie oscille entre 30 et 70%, suivant la nature du projet en question et sa consistance physique, alors que celui des projets couvrant l'activité de service, qui bénéficie d'une durée d'exécution n'excédant pas une année, se situe, selon le responsable, à hauteur de 30%.

APS

MASCARA, GENDARMERIE NATIONALE

## Programmation de la réalisation de 22 structures

Dans la wilaya de Mascara, les travaux de construction de 22 structures de la Gendarmerie nationale seront lancés prochainement pour atteindre une couverture sécuritaire maximale (de 100%), a annoncé, lundi dernier, le commandant du groupement territorial de ce corps de sécurité. Lors d'une conférence de presse, le lieutenant colonel Mourad Nourine a souligné que la couverture sécuritaire par la Gendarmerie nationale dans la wilaya est actuellement à 65%, annonçant la réalisation de sièges de 16 nou-

velles brigades à partir de cette année, de quatre brigades de sécurité routière, d'un escadron pour sécuriser le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya sur 80 km et d'un groupement d'intervention à Tighennif. Il a été procédé à la préparation des terrains et aux études techniques pour réaliser ces structures. L'année dernière, la wilaya de Mascara a enregistré une régression du nombre de crimes par rapport à 2012, s'agissant des agressions sur les personnes et les biens ou du crime organisé, a

ajouté le responsable.

Le nombre de crimes a baissé à 14 affaires par rapport à 2012, le nombre de délits à 214 et celui de vols de câbles de cuivre de 22 affaires en 2012 à 5 en 2013, indique l'APS. En parallèle, il a été enregistré 28 affaires de faux et usage de faux, 66 affaires liées à l'immigration clandestine, dont sont impliqués 81 prévenus contre 18 affaires et 25 accusés en 2012.

APS

SETIF, MORTALITÉ DES FEMMES EN ACCOUCHEMENT

## Une baisse sensible enregistrée

Une baisse sensible des décès des mères lors de leur accouchement a été enregistrée dans la wilaya de Sétif au cours des dix dernières années et ce, grâce à une amélioration de la prise en charge de la mère et de l'enfant, a indiqué,

jeudi, la Direction de la santé, de la réforme des hôpitaux et de la population. Selon la chef de service de la population, au cours de l'année 2013, 13 décès ont été enregistrés pendant les accouchements, contre 17 décès en 2012.

Le docteur Derbala Chérif précise que la cause des décès est due à l'ignorance des mères, en particulier celles atteintes de maladies chroniques, diabète et hypertension artérielle et les maladies cardiaques qui augmentent les cas de décès. APS

ORAN, QUARTIER NEDJMA

# Raccordement de 1.400 foyers au réseau d'assainissement

*L'opération de branchements particuliers au réseau d'assainissement au niveau des zones urbaines A, B et C du quartier Nedjma est complètement achevée.*

PAR BOUZIABE MEHDI

Le projet de raccordement au réseau d'assainissement de 1.400 foyers dans le quartier Nedjma (ex-Chteïbo), une agglomération urbaine relevant de la commune de Sidi Chahmi (Es-Sénia), à l'est d'Oran, a atteint un taux d'avancement appréciable des travaux, a indiqué une source communale. Les branchements particuliers du réseau d'assainissement sont en voie d'achèvement au niveau de la zone "D", a indiqué, à l'APS, le secrétaire général de la commune de Sidi Chahmi. L'opération de branchements particuliers au réseau d'assainissement au niveau des zones urbaines A, B et C du quartier Nedjma est complètement achevée, a ajouté Bouziane Youbi.

Selon l'APS, en mettant en exergue l'impact de cette opération sur la santé



publique et la protection de l'environnement, le même responsable a avancé le chiffre de 8.000 fosses septiques éradiquées sur les 9.600 existantes, valorisant à ce propos les efforts déployés ces dernières années par les services de la Direction de l'hydraulique et de la wilaya d'Oran pour dégager les crédits nécessaires au financement de cette opération longtemps attendue par la population locale.

Cette opération de raccordement au réseau d'assainissement a été couplée à d'autres actions de réalisation de réseaux d'alimentation en eau potable, de raccordement au gaz naturel et d'aménagement de la voirie

urbaine, a souligné le même responsable. Pour prendre en charge les travaux de la voirie d'autres agglomérations urbaines secondaires qui lui sont rattachées, dont plusieurs cités d'habitation à Sidi Maârouf, Kalamis, Hassi Labiodh, la cité Emir Abdelkader et Haï Essabah, la commune de Sidi Chahmi a consacré plus de 500 millions DA sur son propre budget. Ayant connu un léger retard au niveau de la zone C, les travaux d'aménagement de la voirie urbaine du quartier Nedjma ont été entamés.

B. M.

OUARGLA, SAISON AGRICOLE 2013-2014

## Récolte de 1,27 million de quintaux de dattes

Une production de plus de 1,27 million de quintaux de dattes a été réalisée au titre de la saison agricole 2013-2014 dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué la Direction locale des services agricoles (DSA). Il est fait état d'une récolte de plus de 683.012 qx de dattes de variété supérieure Deglet Nour, de 63.724 qx de variété Degla Beïda, plus de 524.371 qx de variété Ghars, le reste étant constitué de diverses autres variétés. La DSA a relevé une hausse de production de près de

60.000 qx par rapport à la récolte de l'an dernier où 1,21 million de quintaux avaient été récoltés, toutes variétés de dattes confondues. Cette hausse est expliquée, notamment, par l'entrée en production, cette année, de près de 30.000 nouveaux palmiers disséminés à travers différents périmètres agricoles de la wilaya. La DSA déplore, toutefois, la détérioration, cette année, de la qualité de certaines variétés, due aux effets des fortes chaleurs estivales s'étant prolongées

jusqu'au mois d'octobre. La wilaya de Ouargla dispose d'un patrimoine phoenicicole de plus de 2,5 millions de palmiers, couvrant une superficie de 23.222 hectares, dont plus de 2,024 millions de palmiers productifs.

La variété Deglet Nour compte un effectif de 1.062.595 palmiers, la Degla Beïda un nombre de 841.795 palmiers et les autres variétés 120.564 palmiers productifs, ont précisé les services de la DSA d'Ouargla.

APS

EL-KHROUB, ENFANTS TRISOMIQUES

## Inauguration d'une école

Une école pour l'accueil et la prise en charge des enfants trisomiques a été inaugurée mardi à El-Khroub (Constantine), en prolongement des activités célébrant le Mawlid ennabaoui echarif. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Aberkane, a souligné l'importance de cette structure dans la prise en charge et l'éducation des enfants atteints de cette maladie génétique due à la présence dans une paire chromosomique d'un chromosome supplémentaire qui constitue la première cause

du handicap mental. Situé près d'un terrain de sports de proximité, non loin du Carré des Martyrs de la ville, cet espace servait d'enceinte scolaire de l'école Ibn Rochd, puis d'annexe de lycée avant d'être libéré par la Direction de l'éducation au profit de l'APC qui l'a réaménagé et transformé de manière à l'adapter à sa nouvelle mission. M. Aberkane a précisé que l'APC a décidé, de concert avec les Directions de l'éducation et de l'action sociale, de transformer cette école en espace de formation spécifique des enfants malades pour leur éviter l'exclusion scolaire et sociale et contribuer

à rendre moins pénible leur prise en charge par leurs parents. "Il est d'usage, dans notre société, de contracter des mariages consanguins et de prendre ainsi le risque d'avoir un enfant trisomique, surtout si l'on refuse le diagnostic prénatal", a confié M. Aberkane à l'APS, soulignant l'urgence de sensibiliser les familles algériennes, notamment lorsqu'elles vivent dans le monde rural, aux risques des mariages consanguins.

APS

TINDOUF, ARTISANAT TRADITIONNEL

## Fonds national de promotion des activités

La commission chargée de l'étude et du suivi des dossiers d'artisanat a donné son approbation pour 88 dossiers éligibles au soutien du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, a indiqué la Direction locale du secteur. Les dossiers d'artisans, avalisés

par la commission de wilaya, sont versés, notamment, dans les activités de confection d'habits traditionnels, pâtisserie traditionnelle, bijouterie traditionnelle, broderie sur tissus et autres. Ce soutien, accordé à l'ensemble des dossiers déposés au niveau de ladite com-

mission et destiné à l'acquisition de matériels et d'équipements, permettra de développer des activités appelées à la fois à générer des emplois et à préserver l'artisanat traditionnel dans cette wilaya dans l'extrême Sud-ouest du pays.

APS

SAIDA

## Habitat rural

Le wali de Saïda, Saïd Meziane, a fixé la date du 15 février prochain comme dernier délai pour établir les permis de construire de 4.000 habitations rurales dont a bénéficié la wilaya.

Lors d'une réunion tenue mercredi avec des responsables du secteur de l'habitat de la wilaya, il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de délivrance de ces permis et de constituer une commission composée de représentants d'instances concernées pour élaborer une liste des bénéficiaires de quotas octroyés par la Caisse nationale du logement (CNL), assurer le suivi de la réalisation de ces habitations et lever des entraves rencontrées par les citoyens.

La daïra d'Aïn Lahdjar vient en tête des six daïras de la wilaya en établissant 687 permis de construire.

S'agissant des logements sociaux locatifs (LSP), le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a signalé le lancement du projet en souffrance de 9.304 logements, ajoutant que les travaux de 2.620 autres n'ont pas été encore entamés.

Par ailleurs, le wali de Saïda a appelé à l'élaboration d'un rapport détaillé sur la reconversion des terres agricoles relevant des Domaines pour la réalisation de 15.000 logements promotionnels aidés (LPA), rappelant que les services de la daïra dirigent l'opération d'élaboration des listes de bénéficiaires de ces logements.

OUM EL-BOUAGHI

## Gaz naturel pour 120 foyers d'Aïn-Zitoune

Un total de 120 foyers du village de Fedjoudj, dans la commune de Aïn-Zitoune (Oum El-Bouaghi) seront raccordés "dès le mois prochain" au réseau de gaz naturel, a annoncé la Direction de l'énergie et des mines.

Le projet, qui a mobilisé une enveloppe financière évaluée à 26 millions de dinars, a été réalisé au bout d'un délai de six mois, selon la même source qui a affirmé que les communes Rehia et Bhir Chergui, dans la daïra de Meskiana, abritent également des travaux similaires pour le raccordement "prochain" de 494 autres foyers au réseau du gaz naturel.

Ces réalisations porteront, dans cette wilaya, le taux de couverture en gaz naturel à 80%, a souligné la Direction de l'énergie et des mines.

EL-TARF

## Quatre nouvelles unités de dépistage en perspective

Quatre nouvelles unités de dépistage et de suivi scolaire (UDS) seront prochainement ouvertes dans les communes de Bougous et du Lac des Oiseaux (El-Tarf), selon les services de la Direction de la santé et la population (DSP).

Inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ces projets, dont deux viennent juste d'être lancés, seront implantés dans quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) situés dans les deux communes citées.

L'ouverture de ces UDS permettra le dépistage des maladies en milieu scolaire et la prise en charge des élèves pour les soins médicaux et bucco-dentaires, ainsi qu'en matière de suivi psychologique et d'éducation sanitaire, selon les services de la DSP.

APS

**TURQUIE, RAID DES FORCES DE SÉCURITÉ TURQUES CONTRE UNE VILLE KURDE**

**7 arrestations opérées**

Les forces de sécurité turques ont effectué un raid dimanche dans une ville du sud-est du pays, et arrêté sept personnes lors de cette opération, indique le quotidien Hürriyet sur son site internet. "Sept personnes ont été arrêtées lors de ce raid sur le village d'Uludere, dans le sud-est de la Turquie", près de la frontière avec l'Irak, précise le journal. Cette opération, selon Hürriyet, serait liée à une manifestation organisée la semaine dernière pour protester contre l'accquittement de militaires accusés de l'attaque de 2011 et contre la construction d'une route militaire dans cette région. Une personne avait été gravement blessée lors de cette manifestation, au cours de laquelle des habitants du village ont endommagé des véhicules militaires et des armes. En décembre 2011 des avions de chasse turcs avaient bombardé Uludere, tuant 34 personnes dont 19 enfants, une opération qualifiée de "massacre" de civils par des responsables politiques kurdes.

L'armée avait indiqué qu'elle avait lancé cette attaque après avoir repéré un groupe près d'une zone connue pour être utilisée par des éléments armés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation interdite.

Le PKK, considéré comme une organisation terroriste par la Turquie et ses alliés occidentaux, mène depuis 1984 une guérilla qui a fait 45.000 morts. Le gouvernement turc a entrepris en 2012 des négociations de paix secrètes avec le PKK, qui ont abouti à un cessez-le-feu des rebelles en mars de l'année dernière. Mais le processus de paix est au point mort depuis septembre.

**TROUBLES EN SYRIE**

**Bachar al-Assad appelle à une coalition internationale antiterroriste**

Le Président syrien, Bachar al-Assad, a souligné dimanche la nécessité de créer une coalition antiterroriste internationale, a rapporté l'agence de presse officielle Sana. Bachar al-Assad a tenu ces propos lors de la réception d'une délégation religieuse et parlementaire russe en visite à Damas. Il a indiqué qu'il "était important de répondre sévèrement aux mouvements extrémistes religieux et qu'il était nécessaire de créer une coalition internationale pour lutter contre le terrorisme ainsi qu'une alliance islamique pour faire face à l'idéologie radicale". Le gouvernement syrien affirme qu'il lutte contre les groupes radicaux affiliés à Al-Qaïda et d'autres individus liés aux djihadistes. De plus, Damas souligne que "lutter contre le terrorisme est le prélude de toute solution politique à la crise" qui dure depuis trois ans dans le pays. Samedi, Bachar al-Assad a averti que le terrorisme en Syrie constituait une menace pour la région toute entière.

Par ailleurs, le Premier ministre syrien, Wael al-Halqi, lors d'une rencontre dimanche avec une délégation parlementaire occidentale, a affirmé qu'il était "nécessaire pour les législateurs européens et occidentaux de faire pression sur leurs gouvernements afin que ces derniers cessent de soutenir les terroristes en Syrie".

APS

À LA VEILLE DE L'ADOPTION DE LA FUTURE CONSTITUTION

# La Tunisie s'apprête à entamer une nouvelle étape politique

*La future Constitution est la deuxième de la République tunisienne après celle promulguée en juin 1959 mais qui a été abandonnée suite à la "révolution de jasmin".*



L'Assemblée nationale constituante (ANC) s'apprête à adopter la deuxième Constitution de la Tunisie amorçant ainsi une nouvelle étape politique après que le parti Ennahdha ait accepté de quitter le pouvoir pour laisser la place à un cabinet technocrate en raison d'une crise politique provoquée par l'assassinat, en juillet dernier, de l'opposant Mohamed Brahmi. Demain lundi, les députés devront adopter la chapitre relatif aux "dispositions transitoires" qui organisent l'entrée en vigueur de la Loi fondamentale et les compétences de l'ANC jusqu'aux prochaines élections législatives. Les députés du parti Ennahdha, majoritaire au Parlement, veulent maintenir l'essentiel des pouvoirs de l'Assemblée constituante depuis son élection le 23 octobre 2011 alors que les partis de l'opposition s'évertuent à

les réduire dans l'attente de la tenue des élections générales prévues dans le courant de l'année 2014. Durant ces derniers jours, les députés ont adopté le chapitre lié à "l'autorité locale" qui confère de "larges prérogatives" aux mairies, dairas et wilayas en matière de "gestion des affaires". D'autre part, la nouvelle constitution tunisienne criminalise "l'apostasie et l'incitation à la violence".

"L'Etat est le seul garant des symboles sacrés et de la neutralité des mosquées", est-il stipulé dans le texte.

Les groupes parlementaires ont introduit de nouveaux chapitres visant à élargir les pouvoirs du chef de l'Etat dans un souci de "réaliser un équilibre entre les prérogatives" du chef de l'Etat et du Premier ministre.

La future Constitution est la deuxième de la République tunisienne après celle

promulguée en juin 1959 mais qui a été abandonnée suite à la "révolution de jasmin" et l'élection de l'Assemblée constituante. En l'absence de quorum, (deux tiers) lors de la séance du vote, le texte de la constitution pourrait être soumis à un référendum populaire. Une option rejetée d'emblée par toutes les forces politiques car l'opération prendra plusieurs autres mois sous peine de faire "perdurer" la période de transition. Par ailleurs, les observateurs estiment que le référendum attisera les tensions politiques et donnera de l'ampleur à la crise politique.

Pendant ce temps, la Tunisie attend la formation dans les tout prochains jours d'un gouvernement technocrate présidé par M. Mehdi Jomaa qui devra conduire le pays vers des élections générales et parachever le processus de transition démocratique.

EGYPTE, ACCUSÉ D'OUTRAGE À MAGISTRAT

## Morsi sera jugé



Vingt-cinq personnes seront jugées en Egypte pour "outrage à magistrat", dont le président destitué Mohamed Morsi et des figures du courant libéral, ont indiqué des sources judiciaires. "Pour le moment, nous savons que 25 personnes seront jugées pour le même chef d'accusation, mais nous ne savons pas encore s'il s'agira d'une seule affaire ou de plusieurs

procès", a indiqué Ahmed Seif Abdel Fattah, avocat et père de Alaa Abdel Fattah, figure de la révolte de 2011 qui chassa Hosni Mubarak du pouvoir. Outre Morsi et Abdel Fattah, plusieurs dirigeants de la confrérie des Frères musulmans du président destitué seront jugés ainsi que des journalistes et le politologue et ex-député Amr Hamzawy, figure du mouvement libéral

en Egypte. Tous sont accusés d'avoir tenu des propos offensants à l'encontre de l'institution judiciaire et de ses membres, selon l'agence officielle Mena qui précise qu'aucune date n'a été fixée pour leur comparution. Morsi doit ainsi répondre d'accusations lancées lors d'un discours fin juin, peu avant sa destitution, dans lequel il reprochait notamment à un juge d'avoir "couvert des fraudes électorales" lors des législatives de 2005. Abdel Fattah, lui, doit répondre de propos écrits sur Twitter dénonçant l'attitude des juges lors de procès contre plusieurs ONG en Egypte. Ce procès est le quatrième contre M. Morsi, qui comparait déjà pour incitation au meurtre de manifestants et dont deux autres procès doivent s'ouvrir prochainement, l'un pour "espionnage" en vue de commettre des "actes terroristes" et l'autre pour son évasion de prison début 2011.

APS

# Auto

Page animée par Ali Zidane

NOUVELLE PROGRESSION DU GROUPE RENAULT ALGÉRIE

## Le leader indétrônable

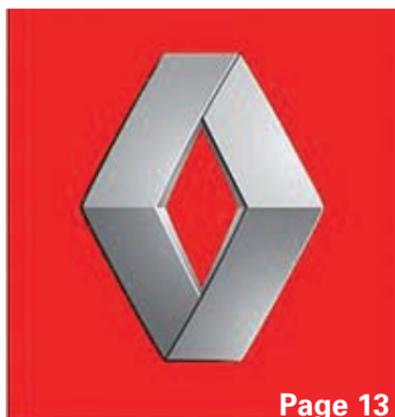


*Le groupe Renault Algérie renforce sa position de leader du marché algérien de l'automobile pour la 8<sup>e</sup> année consécutive et ce malgré un début d'année difficile. La filiale du constructeur français a su relever les défis d'un marché complexe et instable pour s'installer de nouveau sur la première marche du podium.*

Page 12

**RENAULT TRUCKS INVESTIT  
LE MARCHÉ ALGÉRIEN  
DES POIDS LOURDS**

**Plus de 2.200  
camions  
vendus durant  
l'année 2013**



Page 13

**FALCON MOTORS LANCE LE CANTER URBAIN T71**

**Un camion taillé  
spécialement pour la ville**



Page 14

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

NOUVELLE PROGRESSION DU GROUPE RENAULT ALGÉRIE

# Le leader indétronable

Le groupe Renault Algérie renforce sa position de leader du marché algérien de l'automobile pour la 8<sup>e</sup> année consécutive et ce malgré un début d'année difficile. La filiale du constructeur français a su relever les défis d'un marché complexe et instable pour s'installer de nouveau sur la première marche du podium.

Durant l'exercice 2013, le groupe Renault Algérie a commercialisé 111.378 véhicules, soit la 2<sup>e</sup> meilleure performance de la marque au losange dans la région Euromed après le marché turc. « Dans le monde, le marché algérien est le 7<sup>e</sup> plus important », nous a indiqué Guillaume Josselin, directeur général de Renault Algérie lors d'une conférence Bilan tenue à la succursale de Oued S'mar.

Le patron de Renault Algérie a cependant regretté de ne pas voir sa marque finir en tête du marché algérien « surtout lorsqu'on sait que l'écart entre le premier et nous est de 262 unités seulement » dira Guillaume Josselin, visiblement très satisfait des résultats de la marque Dacia. « Pour la première fois de son histoire Dacia monte sur le podium et occupe la 3<sup>e</sup> place du marché, nos équipes ont réalisé un travail énorme pour récolter les fruits de fin d'année » a-t-il lancé.

A propos des objectifs du groupe pour 2014, Guillaume Josselin soulignera que Renault « fera tout son possible pour rester leader, reprendre le leadership avec la marque Renault, maintenir la marque Dacia sur le podium, continuer à développer et professionnaliser le réseau et garder le cap sur la qualité du service ».

Contrairement au marché algérien, en retrait de 2% par rapport à 2012, la marque Renault a évolué de 3% (+2.141 VN) et Dacia a régressé de 11% (-4.420 VN), dira Amine Djema, nouveau directeur marketing de Renault Algérie. Avec de tels volumes, le groupe français détient 26,2% de parts de marché suivi de Peugeot avec 17,5%. Le groupe Renault place 4 véhicules dans le Top 10 des véhicules particuliers les plus vendus : Logan et Nouvelle Logan (1<sup>er</sup>), Clio 4 (3<sup>e</sup>), Symbol et Nouvelle Symbol (4<sup>e</sup>), et Clio 2 à la 10<sup>e</sup> place. Selon Amine Djema, « Sur le marché VU, la marque Renault réalise 15.719 ventes avec une nette performance tirée par Nouveau Kangoo Express (7.336 ventes) et Trafic (1.116 ventes) ».

Renault occupe la 2<sup>e</sup> marque du marché en 2013



En véhicules particuliers, les volumes de ventes progressent de 4% sur un marché VP qui baisse de 3%. Impactée par des offres sur ses modèles phares : Symbol, Kangoo VP, la marque place 3 modèles dans le Top 10, à savoir Symbol et Nouvelle Symbol (19.613 ventes), Clio 4 (19.650 VN) et Clio 2 (11.008 ventes). En véhicules utilitaires, la part de marché baisse de 1,4 point, marquée essentiellement par un trou d'offres sur Kangoo VU. Ceci étant, la marque a su rester en ligne en 2012, avec un net progrès sur Nouveau Kangoo VU (+17%) et Trafic (+59%). La marque

Dacia devient la 3<sup>e</sup> marque du marché algérien en 2013 grâce à Logan et Nouvelle Logan lancée en mai 2013, à Sandero

et Nouvelle Sandero, et l'indétrônable Duster, numéro 1 du marché des SUV, qui enregistre 32% de progression en 2012, a ajouté Amine Djema. « Cette progression prouve le succès du renouvellement de la gamme Dacia avec Nouvelle Sandero et Nouvelle Logan, et Duster qui reste le leader incontesté de son segment », explique le directeur marketing. De son côté Hichem Nacer Bey, directeur du réseau, a mis en avant l'optimisation du réseau de distribution de Renault Algérie avec le lancement de 7 nouveaux agents en sus des 66 déjà existants. Il précisera également que le concessionnaire dispose de 130 sites dont 125 showrooms parmi lesquels 39 pour Dacia. Aujourd'hui Renault dispose aussi de 70 ateliers mécaniques et 13 affaires répondant aux standards de Renault Store.

## Cinq nouveaux modèles pour 2014

Le groupe Renault Algérie, leader du marché algérien pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, a dévoilé, mercredi soir, à la presse nationale les nouveautés de la marque au losange qui seront commercialisées durant l'exercice 2014. Des nouveaux modèles très attendus sur lesquelles, la filiale du groupe français, compte énormément pour perdurer au summum du marché local de l'automobile. Pour l'année 2014, Guillaume Josselin, directeur général de Renault Algérie a levé le voile sur cinq (5) nouveautés, nouvelle Clio Campus, Nouvelle Mégane, Nouvelle Clio RS, et Nouvelle Mégane RS. Pour la deuxième marque du Groupe, Dacia, le patron de Renault Algérie indiquera que la nouvelle version du SUV Duster sera présentée et commercialisée très prochainement.

PAR AMAR AOUIMER

En présentant le bilan pour l'année 2013 et leurs ambitions pour 2014, les responsables de Renault Trucks affirment que « le bilan 2013 a été positif avec plus de 2.200 camions vendus durant cette année. Nous sommes ravis des résultats de l'année écoulée. Nos efforts ont porté leurs fruits. Avec 46% de parts de marché des véhicules européens, nous confortons, une fois de plus, notre statut de leader sur le marché des véhicules de plus de 16 tonnes en Algérie et nous comptons aller encore plus loin dans les années à venir », a ajouté le conférencier. Ayant 15 points de vente et représentations sur le territoire national, Renault trucks souhaite atteindre ses objectifs à travers divers axes dont le développement de son réseau, de ses produits ainsi que de son service clientèle. « Une de nos ambitions pour 2014 est de développer, entre autres, un service clients des plus fiables en région en mettant à disposition de nos

clients des services performants et réactifs, même en cas d'urgence », a souligné Slimane Nait Djoudi, directeur marketing et développement réseau Renault trucks Algérie. En juin 2013, Renault trucks a opéré un renouvellement complet de sa gamme de produits. Pas moins de sept années de recherche, des engagements financiers conséquents et des collaborations soutenues en termes de ressources humaines ont été nécessaires afin de remplacer l'ancienne gamme. En effet, Renault Trucks a investi plus de 2 milliards d'euros et a impliqué quelque 5.000 collaborateurs et 50 clients pour créer cette nouvelle gamme, plus moderne et au design attractif. Celle-ci est dédiée spécialement aux métiers clés des clients du secteur de la construction, du transport et de la distribution. Par ailleurs, Renault trucks confirme son engagement actif à lutter contre les accidents de la circulation occasionnant une véritable hécatombe chaque année avec plus de 4.000 morts sur les routes. Les responsables

## TROPHÉE DE LA VOITURE DE L'ANNÉE 2014 Les 8 finalistes désignés

Après la première liste de véhicules neufs publiée dernièrement, le Club des Journalistes Automobile Algériens (CJAA) a procédé à la désignation des huit (8) finalistes pour le Trophée de la voiture de l'année 2014. Une sélection effectuée sur la base de critères établis préalablement dont la sécurité, la consommation et le respect de l'environnement, le design et l'habitabilité, la qualité et finition ainsi que le prix. Les véhicules ayant cumulé le plus grand nombre de points ont été retenus parmi une liste initiale de 31 véhicules nommés.

Il est à souligner que pour cette édition, il a été décidé encore une fois d'intégrer exceptionnellement dans une même position deux modèles construits par le groupe Renault sur la même plate-forme technique et partageant les mêmes motorisations et un certain nombre d'équipements, en l'occurrence, Renault Symbol et Dacia Logan. Ce qui porte le nombre de véhicules finalistes à 8 au lieu de 7.

Dans la phase suivante, les 8 voitures désignées feront l'objet au cours des prochains jours de tests dynamiques de la part de l'ensemble des membres du comité d'élection du CJAA pour étayer leurs jugements et désigner en définitive et en toute objectivité la meilleure voiture de l'année 2014. La remise du Trophée est prévue pour le 25 février prochain. Le comité d'élection du CJAA est constitué de 13 journalistes spécialisés dans le domaine de l'automobile et représentant les principaux titres de la presse nationale (quotidiens, magazines et sites internet spécialisés).

Liste des 8 voitures finalistes :  
01/ Mercedes Classe A  
02/ Renault Symbol & Dacia Logan  
03/ Renault Captur  
04/ Seat Leon  
05/ Skoda Rapid  
06/ Toyota Corolla  
07/ Volkswagen Golf

RENAULT TRUCKS INVESTIT LE MARCHÉ ALGÉRIEN DES POIDS LOURDS

## Plus de 2.200 camions vendus durant l'année 2013

« Nous proposons des solutions de transport complètes et nous assistons les transporteurs et chauffeurs pour une utilisation optimale en générant des résultats : c'est notre démarche engagée et nous la renforçons » a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton au cours d'une conférence de presse, Patrick Petitjean, vice-président Afrique du Nord.



ont déclaré, à cet effet : « Nous comptons mobiliser notre expertise afin d'améliorer la sécurité sur nos routes en mettant en œuvre de nombreuses actions d'informations et de sensibilisation, et ce tout le long de l'année 2014 ».

A. A.

PEUGEOT ALGÉRIE

## Campagne de modernisation sur le 301 les clients rassurés

Peugeot Algérie a lancé dernièrement une campagne de modernisation.

Cette campagne de modernisation a touché un lot de la première série de production du modèle 301.

Il est à rappeler que celle-ci entre dans le cadre de la politique du constructeur Peugeot de faire bénéficier ses clients des évolutions techniques leur garantissant le bon fonctionnement de leurs véhicules. Cette opération préventive, qui touche un faible volume des 301 vendus, consiste à remplacer la poulie de l'arbre de came du véhicule. Peugeot Algérie rassure ses clients et les assure avoir



pris toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette opération de modernisation préventive qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions pour la majorité des clients concernés. A l'occasion de la clôture de l'année 2013, Peugeot Algérie tient à souhaiter une excellente année 2014 pour l'ensemble de ses clients et pour ses 23.686 nouveaux clients qui ont fait confiance au modèle de l'année 2013 Peugeot 301, qui est sans conteste le véhicule phare de la gamme Peugeot en 2013.

CHEVROLET, SPONSOR DU TENNIS ALGÉRIEN:

## Signature d'une convention de partenariat FAT-Diamal

La convention de partenariat, liant la Fédération algérienne de tennis (FAT) et la firme automobile Diamal, a été signée jeudi 16 janvier 2014 à l'hôtel El Djazair (Alger) en présence du représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mokhtar Boudina, qui a salué « ce partenariat gagnant-gagnant » conclu par les deux parties à leurs bénéfices réciproques. Le Dr Mohamed Bouabdallah, président de la FAT, et Marc Hitchfield, directeur général de Diamal, ont échangé les documents de convention après signature devant de nombreux médias. Ce partenariat sera en vigueur durant tout le mandat fédéral, soit jusqu'à février 2017. En contrepartie de cet important accord pour le tennis algérien, « Diamal offre un bus et trois véhicules légers, et s'engage à être présent sur les tournois officiels (nationaux et internationaux) organisés par la FAT dans tout le pays », a indiqué le DG de Diamal. « Notre engagement se fera en termes de mobilité en mettant ces véhicules à la disposition de la FAT » a-t-il précisé en soulignant que « le partenariat sera également bénéfique à tous les licenciés de la FAT, en contrepartie nous allons être présent en termes d'animation dans toutes les compétitions ».



Lors de son intervention, le Dr Bouabdallah s'est félicité que le sondage de l'APS, portant sur les résultats sportifs de 2013, ait désigné la minime algérienne Inès Ibbou comme « Meilleur espoir féminin ». Une juste récompense pour cette joueuse de talent appelée à un bel avenir. Le patron du tennis algérien s'est également réjoui du nouveau partenariat qui aidera à la promotion de la discipline en Algérie.

FALCON MOTORS LANCE LE CANTER URBAIN T71

# Un camion taillé spécialement pour la ville

Falcon Motors, représentant officiel de Mitsubishi Motors propriété du groupe allemand Daimler, lance sur le marché algérien le nouveau Mitsubishi Canter Urbain T71, « spécialement conçu pour la ville et les rues étroites ».

C'est ce qu'a indiqué le directeur marketing de Falcon Motors, Ryad Belmouloud. Le Canter Urbain, qui sera disponible dans tout le réseau de distribution Falcon Motors, est un camion aux dimensions les plus compactes de sa catégorie, en plus d'un rayon de braquage de 5.1m qui font du Canter Urbain l'outil idéal pour se faufiler dans les rues étroites de nos villes. Il est le plus petit de son segment avec 4.740 mm de long, 1.695 mm de large, 1.990 mm de haut et un empattement de 2.500 mm.

Le plus petit de sa catégorie ne veut pas dire que le Canter Urbain n'est pas robuste, confortable, maniable et puissant. Il a des qualités et des atouts qui ont fait que ce modèle de la marque aux trois diamants est le plus vendu dans plusieurs marchés de par le monde.

Le Canter Urbain T71 qui cumule 50 ans d'existence a une capacité de charge utile de 1.635 kg et un poids total à charge de (PTAC) de 3,5 tonnes.

« Dans deux ans ce modèle sera la référence sur le marché algérien des camions de ce tonnage », a promis Hakem Jamel, DG de Falcon Motors. « Nous tablons, au cours de l'année 2014, sur la vente de 400 Canter Urbain et nous sommes en train de réfléchir à augmenter la durée de garantie de nos modèles à 5 ans, vu la qualité et la fiabilité des produits Mitsubishi Fuso » a précisé le patron de Falcon Motors. Le nouveau modèle, commercialisé par Falcon Motors, est disponible avec une seule motorisation, à savoir le 3.9 l diesel avec une alimentation à injection directe développant une puissance maximale de 110 ch à 3.200 tr/mn et un couple de 255 Nm à 1.800 tr/mn. Le bloc est accouplé à une boîte à vitesses



se manuelle de type pot en aluminium à 5 rapports. Silencieux, excellente dissipation thermique, durabilité et fiabilité exceptionnelles tels sont les caractéristiques du moteur du Canter Urbain. Chez Mitsubishi Fuso en ne badine pas avec la sécurité, le Canter Urbain a été conçu pour affronter toutes les épreuves, c'est un produit qui a été soumis aux normes européennes de test sécurité crash test. Pour plus de sécurité, le Canter Urbain est proposé avec un levier de basculement situé du côté du passager, une porte renforcée avec une barre latérale, un plan-

cher de la cabine renforcé et une marche en matière anti dérapant. Confortable, le Canter Urbain offre un confort de conduite sans égal, grâce notamment à un poste de conduite recentré sur le conducteur, un levier de vitesse placé sur la planche de bord, ce qui réduit la course pour faciliter le changement de rapports. Il dispose aussi d'un volant télescopique et inclinable adaptable aux différentes tailles des utilisateurs. Dans le même ordre d'idées, le système ingénieux de Fuso met le levier de vitesse sur la planche de bord rend le déplacement du chauffeur de

gauche à droite très facile (très utile en milieu urbain). L'angle d'inclinaison du siège conducteur procure un réel confort pour les utilisateurs qui passent un temps considérable à bord de leurs camions. Le Canter offre aussi un espace important au niveau des jambes grâce à sa cabine ergonomique. Côté tarification, le Canter Urbain sans climatisation est proposé à 2.280.000 DA TTC et avec air conditionné 2.350.000 DA TTC et il faut ajouter 30.000 DA de plus au deuxième prix pour repartir avec un Canter Frigo.

FALCON MOTORS

## Bilan positif sur toute la ligne !

La direction générale de Falcon Motors, représentant officiel de la marque Mitsubishi Fuso camions et bus, a convié les gens des médias à une conférence bilan de l'exercice 2013 et ses ambitions pour l'année 2014.

### Fuso dans le monde...

Fuso est présente dans plus de 130 marchés à travers le monde et sur l'ensemble des 5 continents, le Fuso est leader dans son segment dans 9 pays africains et asiatiques. 173.970 unités vendues en 2012 avec une progression de +17.8% dont 139.000 unités vendues en 2012 à travers le monde avec une progression de 15.2% et le reste au Japon alors que 8.046 unités ont été vendues en Afrique avec une progression de 88.7%.

### Fuso en Algérie...

Falcon Motors commercialise sur le marché local la gamme bus et camion LDT de Mitsubishi Fuso après



avoir réintroduit la marque au début de 2012. « Il propose la gamme de Bus Rosa de 30 et 34 places dont les fac-

turations ont connu une hausse de 43% tandis que pour la gamme Bus composée de Canter Benne et Canter 4.5T et 5T ont progressé de 81% en termes de facturation dans un marché LDT en hausse de 7% », a souligné Jamal Hakem, directeur général de Falcon Motors.

Au cours de l'année écoulée, Falcon Motors a comptabilisé, selon le DG de la marque, plusieurs réalisations, il citera la création d'une division trucks and bus spécialement dédiée à Fuso, la mise à jour du réseau aux standards de Fuso, la signature de conventions avec les crosseurs algériens et la mise en place d'une forte stratégie de communication et marketing direct allant chercher une certaine proximité avec les utilisateurs.

Pour ce qui est des ambitions pour l'année 2014, le patron de Falcon Motors a indiqué qu'il projette de mettre en place un réseau dédié à 100% Fuso, l'introduction de nouveaux modèles, de pénétrer des segments supérieurs (MDT), ainsi que l'ouverture d'un showroom Fuso à Alger, sans oublier la construction de nouveaux HQ avec un showroom principal Fuso.

5ÈME FORUM INTERNATIONAL SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE KATEB YACINE À GUELMA

# Le prix littéraire international Kateb-Yacine a choisi Mansour Mehenni

*C'est samedi dernier que s'est clôturé le du 5<sup>e</sup> Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine, au théâtre regional régional de Guelma.*

PAR IDIR AMMOUR

Initié par l'Association de "promotion touristique et revitalisation culturelle" de la wilaya de Guelma, cette rencontre a vu la participation de plusieurs enseignants universitaires, venus de France, de Pologne, de Tunisie, de Côte d'Ivoire, de Corée du Sud et du Liban. Ils ont eu à intervenir sur la vie, l'œuvre et le combat de l'auteur de *Nedjma*, à travers, pas moins de 38 communications. Quant au moment tant attendu de ce grand événement, qui n'est autre que le prix littéraire international Kateb-Yacine, récompensant les meilleures œuvres littéraires et d'analyse, cette première a choisi, l'écrivain tunisien Mansour Mehenni.

Le jury a remis le prix littéraire doté de 22.000 euros, institué à l'occasion de cette édition, au Pr Mansour Mehenni de l'université de Tunis, El Manar, pour son œuvre *La Nuit des Mille et Une Nuits*, en langue française, au cours d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales et l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Aloisia Worgetter. Un jury international composé de cinq spécialistes des œuvres de Kateb Yacine ont départagé les trois œuvres littéraires qui ont concouru pour ce nouveau prix littéraire. Le prix spécial Kateb Yacine, doté d'une somme de 1.000 euros, a été attribué à l'écrivain Benamar Mediène pour son œuvre *La Littérature maghrébine d'expression française*.

Les participants aux travaux de ce 5<sup>e</sup> Forum international, tenu sous le slogan



"Kateb Yacine, la langue, l'art et la Révolution", ouvert mercredi dernier au théâtre régional Mahmoud-Triki, ont suggéré le thème "Kateb Yacine, carrefour

culturel, textuel et artistique" pour la 6<sup>e</sup> édition programmée à la mi-mars 2015. Les présents ont également recommandé de créer le "noyau d'un conseil scien-

tifique, composé de dix (10) membres spécialistes dans les œuvres de Kateb Yacine".

Les universitaires conviés à ce rendez-vous littéraire ont aussi suggéré d'introduire "quelques modifications" au prix littéraire Kateb Yacine, lors de sa sixième édition, et proposé la création, dans la wilaya de Guelma, d'un "centre de documentation et de recherche" consacré aux œuvres de l'auteur de *Nedjma*. Ils ont également proposé de désigner Benamar Mediène, ami de Kateb Yacine, en tant que consultant de ce centre.

17<sup>e</sup> FESTIVAL "MAGHREB

SI LOIN, SI PROCHE"

## Le septième art algérien en force!

Des œuvres cinématographiques algériennes, entre longs et courts métrages, seront projetées lors du 17<sup>e</sup> Festival Maghreb, si loin, si proche prévu jusqu'au 2 février dans les départements de l'Aude et les Pyrénées-Orientales (sud de la France), a-t-on appris auprès d'un des participants. Zanj Revolution (2013) de Tariq Taguia, El Taï (Le repent, 2012) de Merzak Allouache, Demande à ton ombre (2012) de Lamine Ammar Khodja seront ainsi projetés dans une douzaine de communes des deux départements.

Depuis leur sortie, ces deux derniers longs métrages ont reçu de nombreuses distinctions internationales dont le Prix Scribe pour le cinéma et le Grand prix Janine Bazin au Festival de Belfort pour Tariq Teguaia, et le Silver Hugo du festival international du film de Chicago, ainsi que le Prix du réseau européen des salles de cinéma pour Merzak Allouache. Le professeur du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, Vaine tentative de définir l'amour, Les chevaux de Dieu et Zéro, des Marocains Hakim Belabès, Nabil Ayouch et Nour Eddine Lakhmari, respectivement, ou encore "Rue des cités" des Français Carine May et Hakim Zouhani.

Les courts métrages Les jours d'avant de Karim Moussaoui, et Tarzan, Don Quichotte et moi de Hassen Ferhani, en plus du documentaire A quoi rêvent les fennecs de Sarah Tikanouine seront également présents à ce festival. Plusieurs documentaires, à l'instar de C'était mieux demain de Hind Boujemaa, Mélodies de l'exil de Mahmoud Ben Mahmoud et Mustapha Hasnaoui, Tous les trois de Tunisie, ainsi que Le Manifeste des 121 et Vu de l'autre côté (France) de Mehdi Lallaoui, figurent aussi au programme.

La manifestation prévoit, en marge, des expositions de photographies, des représentations théâtrales ainsi que des dégustations de découverte de l'art culinaire maghrébin, entre autres.

Organisé par l'association "Cinémaginaire", ce festival a été créé pour être cette passerelle d'échanges culturels et de connaissance mutuelle entre l'Europe du Sud et le Maghreb, à travers le 7<sup>e</sup> art.

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2014

## La capitale lettone, Riga désignée

Top départ pour une année de culture à Riga. La capitale lettone a été désignée capitale européenne de la culture 2014, un honneur partagé avec la ville de Umea, en Suède. La manifestation commence par un hommage appuyé à la littérature et à ceux qui s'en délectent. Il fait froid mais qu'importe... Environ 15.000 habitants de Riga se sont postés dans toute la ville pour former une longue "chaîne de bibliophiles".

Un plaidoyer pour un art majeur qui a tenu un rôle central dans la lutte des pays baltes pour l'indépendance : la chaîne humaine longue de deux kilomètres, a fait écho à la chaîne humaine de 687 km formée en 1989 par deux millions de Lituaniens, de Lettons et d'Estoniens en signe de protestation contre la domination soviétique. Tous les arts à l'honneur, les Lettons ont également inauguré le transfert de livres de la vieille bibliothèque nationale, créée il y a 150 ans, vers de nouveaux bâtiments qui doivent ouvrir au public en août. Une bibliothèque flambant neuve mais à l'architecture contestée, la construction triangulaire a même été comparée à un supermarché géant par le maire de la ville. Mais la littérature n'est pas seule au programme de l'évènement qui balaie tour à tour arts plastiques, photographie, sculpture mais aussi musique avec par exemple une nouvelle production



de l'opéra de Richard Wagner "Rienzi", dont deux premiers actes ont été écrits à Riga.

Carte d'identité de l'évènement : la première ville à accueillir l'évènement fut Athènes en 1985, suivie par Florence et Amsterdam. L'idée de "ville européenne de la culture" serait née en janvier 1985 d'une conversation informelle entre Melina Mercouri et Jack Lang, alors ministres grec et français de la culture, alors qu'ils attendaient leur avion à l'aéroport d'Athènes.

Une ville n'est pas seulement choisie comme "Capitale européenne de la cul-

ture" pour ce qu'elle est, mais aussi et surtout pour ce qu'elle prévoit de faire durant une année, qui doit être exceptionnelle. Qui la désigne ? Le Conseil des ministres de l'Union européenne est la seule institution en mesure de délivrer le titre de Capitale européenne de la culture. Depuis 2011, deux villes de deux pays différents sont désignées Capitales européennes de la culture pour une année. La procédure de sélection commence environ six ans à l'avance — même si l'ordre des États membres qui pourront accueillir l'évènement est fixé encore en amont — et comprend deux phases. Les propositions sont évaluées par un groupe d'experts indépendants issus du monde de la culture.

Quelles missions pour une capitale de la culture ? Mettre en valeur la richesse et la diversité des cultures européennes, célébrer les liens culturels qui unissent les Européens, faire se rencontrer des personnes de cultures européennes différentes et encourager la compréhension mutuelle, renforcer le sentiment de citoyenneté européenne. La prise en charge en moyenne, 77 % des budgets opérationnels des Capitales proviennent de fonds publics nationaux.

L'UE lève aussi des fonds dédiés à la culture à hauteur de 1,5 million d'euros par ville désignée, à destination de projets au programme des festivités.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



MEURTRE

## Forces occultes paralysantes

*C'est connu, lorsqu'on rate tout ce qu'on entreprend, il est courant qu'on se tourne vers l'irrationnel et l'influence de forces occultes. Ce n'est pas nous qui avons mal agi, ce sont des forces occultes et nocives qui se sont dressées contre nous. Mais quand on y croit trop, le drame n'est pas loin.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Mais dans le cas de Mounir, 30 ans, c'est légèrement différent puisque ce n'est pas lui qui a pensé aux forces occultes qui paralysent mais l'épicier de son quartier à Douaouda-Marine, auprès de qui il avait sollicité un emploi de vendeur.

- Non, mon fils... je ne peux pas te prendre comme vendeur...

- Pourquoi ? Je ne demanderai pas un salaire mais juste un peu d'argent de poche pour ne pas avoir à harceler ma pauvre mère chaque début de semaine pour qu'elle me donne 200 DA.

- Mon fils, avant de solliciter un travail, va d'abord te soigner. Tu es poursuivi par le mauvais œil... Si je te recrute, tu vas me contaminer avec ta poisse.

- Pourquoi aurais-je le mauvais œil ? Je n'ai rien qui puisse susciter l'envie ou la jalousie. Je ne suis qu'un pauvre type à qui personne n'a voulu donner un coup de main. Un tout petit coup de main.

- Ça c'est toi qui le dis ! Le mauvais œil ne s'abat pas uniquement sur les gens heureux ou riches. Si tu es en bonne santé, tu peux susciter la jalousie et le mauvais œil du malade. Si tu es beau, tu peux susciter la jalousie et le mauvais œil de celui qui est laid. Moi, à ta place, j'irai voir une m'rabta et je lui raconterai tout. Soigne-toi et je te recruterai comme vendeur.

- Merci, merci...

En vérité, l'épicier n'avait rien trouvé d'autre pour justifier au jeune homme son refus de le recruter. Mais il était loin de se douter que ce prétexte allait mener Mounir très loin.

Mounir, après avoir fait appel à ses lointains souvenirs, se rappela qu'il



avait toujours été un bon élève... De la 1<sup>re</sup> année primaire à la 2<sup>e</sup> année du lycée, il n'avait eu que de bonnes notes et des félicitations. Puis subitement, en terminale, sans qu'il n'y ait la moindre raison, ses résultats ont commencé à chuter. Un avertissement, un second et un blâme. Il avait du mal à se concentrer sur ses études... Il rata son bac qu'il repassa encore à deux reprises mais sans succès... Son père mourut et il décida de ne pas repasser le bac une troisième fois mais plutôt d'apprendre un métier... pour entrer très vite dans la vie active... Il commença par un stage de plomberie qu'il abandonna au bout de deux mois parce qu'il avait réalisé que c'était un métier « sale ». Il se tourna vers la maçonnerie. Et il l'abandonna au bout d'un mois lorsqu'il avait appris que cela pouvait s'avérer dangereux parce qu'on pouvait tomber du haut d'un échafaudage. Le métier d'électricien ? Pourquoi pas ? Il tint un mois et demi. Puis il lâcha prise lorsqu'il eut appris que quelqu'un avait été électrocuté. Bref... aux yeux de Mounir, tous les métiers étaient dangereux sauf celui de chômeur. Et c'est ce qu'il fut jusqu'à l'année 2010 lorsqu'il décida d'aller voir une m'rabta pour qu'elle l'aide à guérir de la poisse qui le poursuivait.

La m'rabta lui dit :

- Mon fils, rak mwakhed (tu es gravement atteint). Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt ?

- Je ne savais pas que j'étais malade... Moi, dans mon esprit, je suis juste quelqu'un qui est né pour être un nul et un taré...

- Non... personne ne naît pour être nul et taré... Tu es victime d'un mauvais

œil...

- Mais pourquoi, moi ? Qu'ai-je fait de mal ? Je n'ai jamais fait de mal à personne.

- C'est possible. Il se peut que celui qui t'a frappé avec le mauvais œil, ce n'est pas à toi qu'il voulait faire du mal en réalité mais à tes parents.

- Ah bon...

- Oui...

- Parfois, lorsqu'on veut faire du mal à quelqu'un, on s'en prend à ce qu'il a de plus cher : ses enfants.

- C'est juste... et il n'y a pas un moyen de guérir de ça ? Et d'abord qui a bien pu me frapper avec le mauvais œil au point que ma vie soit devenue un Enfer...

- Je sais qui t'a frappé... c'est la vieille qui n'a qu'un œil... et dont la tête est toujours en feu.

La m'rabta avait dit ce qui lui passait par la tête pour mériter les deux cents ou cinq cents dinars que les gens lui donnaient d'habitude...

Elle lui donna aussi une amulette qu'elle lui recommanda d'avoir toujours sur lui.

- Et si j'allais voir la personne qui est responsable de ce qui m'arrive ? Je pourrai peut-être lui parler et l'amener à être indulgente avec moi.

- C'est possible... mais où la trouver ?

- Elle ne doit pas être très loin.

- Il faut la chercher...

Il donna 200 DA à la m'rabta et il s'en alla.

Et commença pour Mounir une longue et incroyable investigation erratique qui devait l'amener à trouver une vieille femme borgne et « ayant du feu sur la tête ». Pendant un mois il sillonna toute la région de Tipasa mais

en vain. Toutes les vieilles femmes qu'il croisait avaient deux yeux... Et puis une fois en rentrant à la maison, il trouva sa mère en pleine discussion avec une vieille femme. Il s'approcha d'elle et demanda à sa mère :

- Qui est cette femme, mère ?

- C'est Messaouda, une vieille voisine que je n'ai pas vue depuis trente ans...

- Qu'a-t-elle à son œil gauche ?

- Je l'ai perdu, mon fils, lui répondit la vieille femme... Cela fait longtemps... Un accident de voiture... un morceau de fer m'est entré dans l'œil et il l'a tué.

- Enlève ton foulard...

La mère de Mounir, s'écria :

- Qu'est-ce qui te prend, Mounir ? Pourquoi veux-tu qu'elle enlève son foulard ?

- Pour que je voie sa tête.

- Mais ça ne se fait pas mon fils... il s'agit d'un hidjab...

- Si elle n'a rien à cacher, qu'elle enlève son foulard.

La vieille femme, fort amusée, enleva le foulard et Mounir se mit à hurler : - C'est elle ! C'est elle ! elle a les cheveux roux comme la couleur du feu. Mounir se rua sur elle, la prit à la gorge et se mit à hurler.

- Je veux que tu cesses ton jeu. Je suis au courant de tout. J'ai vu une m'rabta qui m'a tout dit. C'est toi qui est derrière ma malchance.

La mère dut frapper son fils pour qu'il lâche prise. Une fois libre de la poigne du jeune homme, la vieille femme parvint à s'enfuir. Mounir la poursuivit et il la rattrapa non loin d'un arrêt d'autocar.

Il la tint par la gorge et lui dit :

- Je veux que tu me débarrasses du sortilège, du mauvais œil dont tu m'accables depuis plus de dix ans.

- Mais de quoi parles-tu mon fils ?

- Tu as un seul œil et des cheveux couleur de feu...

- Mais je t'ai expliqué... j'ai perdu un œil dans un accident et je me suis teint les cheveux avec du henné.

- Donc, c'est toi la cause de mes malheurs...

Avant même que quelqu'un n'intervienne pour soustraire la malheureuse des griffes de Mounir, celui-ci sortit un couteau qu'il lui planta plusieurs fois dans la poitrine.

La malheureuse mourut lors de son évacuation à l'hôpital.

Le verdict définitif a été rendu récemment dans cette affaire : Mounir a été condamné à la peine capitale.

K. A.

CAN-2014 DE HANDBALL, DAMES

# La FAHB demande la reprogrammation des rencontres de la dernière journée à la même heure

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a demandé à la commission des compétitions de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2014), de reprogrammer lundi à la même heure, les deux rencontres de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du groupe A (Dames), Algérie-RD Congo et Sénégal-Cameroun, a-t-on appris dimanche auprès du directeur technique national (DTN), Habib Kheraifia.

Le programme initial établi par la commission des compétitions a prévu le coup d'envoi du match, Algérie-RD Congo à 13h45 à la salle Harcha (Alger), alors que le match, Sénégal-Cameroun débutera à 15h à Chéraga.

"Nous avons sollicité la commission des compétitions pour reprogrammer les deux matches du groupe A, à la même heure, afin de respecter l'éthique sportive et éviter de probables arrangements entre les quatre équipes concernées" a déclaré à l'APS, le DTN de la FAHB. Selon la même source, une réponse sera donnée incessamment par les organisateurs.

A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée, la RD Congo occupe la tête du groupe A avec un total de 4 pts devant l'Algérie (3 pts), le Sénégal (1 pt) et le Cameroun (0 pt). Le groupe B est dominé par l'Angola et la Tunisie, respectivement champion et vice-champion



d'Afrique en titre avec 4 pts, devant le Congo et la Guinée (0 pt).

La 3<sup>e</sup> et dernière journée e du groupe B prévue mardi 21 janvier mettra aux prises l'Angola et la Tunisie, d'une part et le Congo et la Guinée d'autre part.

## Les handballeurs algériens possèdent la meilleure défense

L'équipe algérienne possède la meilleure défense alors que la sélection tunisienne "messieurs" de handball dispose de la meilleure attaque dans cette Coupe d'Afrique des nations, ceci après trois journées de compétition. Les Aigles de Carthage, premiers du groupe A avec

l'Egypte (6 points), ont réussi à marquer 97 buts en trois rencontres (une moyenne de 32.33 buts par match). La deuxième meilleure attaque est l'Egypte (95 buts), suivie de l'Algérie avec un total de 83 buts inscrits. Pour les meilleurs défenses, l'Algérie, leader du groupe B, arrive en tête avec 58 buts encaissés, devant la Tunisie (63) et l'Egypte (64). Chez les dames, l'Angola est la meilleure attaque avec 77 buts, suivie de la Tunisie (64) et l'Algérie (53). Pour le compartiment défensif, les Angolaises sont en tête avec 32 buts concédés, devant La RD Congo (40) et la Tunisie (46). La sélection angolaise féminine a enregistré la plus large victoire en battant la Guinée (44-14) samedi à la salle de Chéraga.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE I

## Le MO Béjaïa sommé de payer l'indemnité de formation de Magassouba et Sidibé

La direction du MO Béjaïa va s'acquitter de 16.000 euros représentant l'indemnité de formation de ses deux nouveaux joueurs maliens, Siriman Magassouba et Soumaila Sidibé au profit de leurs clubs respectifs pour obtenir leurs lettres de sortie, a appris l'APS dimanche auprès de Akli Adrar, le président du club de Ligue 1 algérienne de football. "Le seul problème qui se pose pour obtenir les lettres de sortie des deux joueurs a trait à l'indemnité de leur formation, étant donné qu'ils sont tous les deux libres de tout engagement envers leurs clubs respectifs", a déclaré à l'APS, le premier responsable des Crabes, assurant qu'il

va faire le nécessaire pour les qualifier dans les prochains jours. Siriman Magassouba (24 ans), est un attaquant formé à l'AS Bamako. Il a été sélectionné à deux reprises avec la sélection malienne première, alors que Soumaila Sidibé (21 ans), joue comme milieu défensif et il est issu de l'école de formation de l'Olympique de Bamako. Les deux joueurs ont paraphé leurs contrats au profit du nouveau promu mardi passé, soit la veille de la clôture du mercato d'hiver. "On attend beaucoup de ces deux éléments lors de la phase retour, surtout dans l'optique d'éviter la relégation à notre équipe", a encore ajouté le patron de la formation phare de la

vallée de la Soummam. Outre les deux Maliens, le MOB a engagé deux autres joueurs à savoir: le défenseur Youcef Nehari (ex-USM Bel-Abbès), et Fares Brahimi, un meneur de jeu qui portait les couleurs d'un club de division amateur en France lors de la première partie de la saison. Le premier a été aligné d'entrée face à l'USM Alger samedi à Béjaïa pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée, alors que le second a été remplaçant dans cette rencontre arrêtée après dix minutes de jeu, à cause de l'obscurité consécutive à une panne d'électricité. Un incident qui devrait coûter la défaite sur tapis vert aux locaux, douzièmes au classement de la L1.

KUNG-FU SHAOLIN

## Exhibitions à Boudouaou

La ville de Boudouaou a été dimanche en soirée, au rendez-vous avec des exhibitions de King Fu shaolin, organisées dans le cadre de la célébration du 55<sup>e</sup> anniversaire de l'institution des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine, a-t-on appris auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. L'événement, organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec l'ambassade de la République populaire de Chine à Alger, a été abrité par la salle omnisports de

Boudouaou et animé par une troupe sportive chinoise de 25 éléments, spécialisés en kung fu shaolin, un art martial très répandu en Chine et en Asie, a indiqué à l'APS Djamel Zebdi. Selon le programme de cette manifestation, d'autres exhibitions Des exhibitions similaires étaient prévues lundi à Sétif, mercredi aux Eucalyptus à Alger, jeudi à Hamou-Boutlélis à Oran et samedi, à la salle OMS de Chéraga.

APS

RABAT, COUPE ARABE DES CLUBS DE JUDO

## Les judocates du DS Baba Hacène remportent le 1<sup>er</sup> prix

Les judokates algériennes du DS Baba Hacène ont obtenu dimanche le premier prix dans les épreuves individuelles en remportant six médailles d'or et une en bronze aux Championnats arabes des clubs champions de judo qui se sont déroulés du 17 au 19 janvier à Casablanca (Maroc). Les médailles d'or ont été gagnées par Dries Souhila (- 48 kg), Aissahine Faiza (- 52 Kg), Aouissi Imène (- 57 Kg), Belkadi Amina (- 63 Kg), Nouioui Imène (- 78 kg) et Boussena Kaouthar (+ 78 kg).

Quant à la médaille de bronze, elle a été remportée par Douniazad Boughambouz (- 70 kg). Samedi, les filles de DS Baba Hacène, entraînées par Sadari Mohamed avaient remporté la médaille de bronze par équipes après avoir gagné le match de classement face à l'équipe d'Erbil (Irak) par 5 à 0. Les athlètes algériennes étaient accompagnées du président du club Sadari Mansour et du vice-président, Djaadi Djamel. 160 athlètes (110 garçons et 50 filles) venant de 11 pays ont participé à ces championnats arabes (filles et garçons) dans les épreuves individuelles et par équipes dans les différentes catégories (cadettes, juniors et séniors). Les médailles d'or ont été décrochées par Dries Souhila (- 48 kg), Aissahine Faiza (- 52 kg), Aouissi Imène (- 57 kg), Belkadi Amina (- 63 kg), Nouioui Imène (- 78 kg) et Boussena Kaouthar (+ 78 kg).

Quant à la médaille de bronze, elle a été remportée par Douniazad Boughambouz (- 70 kg).

## 2<sup>e</sup> place pour les judokas du JC Constantine

Les athlètes algériens de la JC Constantine et du WB Meftah se sont classés dimanche, respectivement à la deuxième et cinquième place dans les épreuves individuelles des Championnats arabes des clubs champions de judo qui se sont déroulés du 17 au 19 janvier à Casablanca.

Les judokas de la JC Constantine ont remporté cinq médailles (1 en or, trois en argent et une en bronze) grâce à Belgacemi Ammar (+ 100 kg-or), Kebaili Ahmed (- 100 kg-argent), Lamri Reda (- 90 kg-argent), Bouderbala Sofiane (- 66 kg-argent) et Boubir Mohamed Lokman (- 81 kg- bronze).

Les Constantinois ont pris la deuxième place derrière les Saoudiens d'Al Wahd qui avaient remporté également les épreuves par équipes.

Samedi, la JC Constantine a remporté la médaille de bronze par équipes à la faveur de sa victoire 5-0 devant la formation d'El-Djamaïek (Libye) en match de classement.

Quant aux athlètes du WB Meftah, ils n'ont gagné que deux médailles de bronze dans les épreuves individuelles remportées par Saadoudi Mohamed Amine (- 73 kg) et Kahia Abderraouf (- 100 Kg) pour prendre la cinquième place au classement.

Dans les épreuves par équipes, ils avaient remporté samedi la médaille de bronze après avoir battu le Mouloudia Maghribia (Maroc) 3-2 en match de classement.

160 athlètes (110 garçons et 50 filles) venant de 11 pays ont participé à ces championnats arabes (filles et garçons) dans les épreuves individuelles et par équipes dans les différentes catégories.

APS



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.  
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

**Profil :**

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

• Sens de l'analyse

• Raisonnement inductif et déductif

• Doté d'esprit positif et créatif

• Focalisé sur les résultats

• grande résistance à la pression

• Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique

• Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

• Kouba

#### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

• Alger

#### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

#### Lieu de travail :

Alger

#### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

**Compétences :**

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

**Lieu de travail :**

Alger

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210  
 Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine  
 SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"  
 CAPITAL DE 145.000.000 DA  
 SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Mounickh, Dar El Beida » ALGER  
**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL  
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012**  
 Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :  
**1<sup>re</sup> RESOLUTION :**  
 -La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :  
**ARTICLE n° 06 :**  
 En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée  
 Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :  
**ARTICLE N°07 : Capital**  
 Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.  
**ARTICLE N°15 : Gérant**  
 Le mandat de M. Yves Lionel Morenval en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.  
**2<sup>ème</sup> RESOLUTION :**  
 Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :  
 -406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage  
 -407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics  
 Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué  
**Pour avis le notaire**  
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

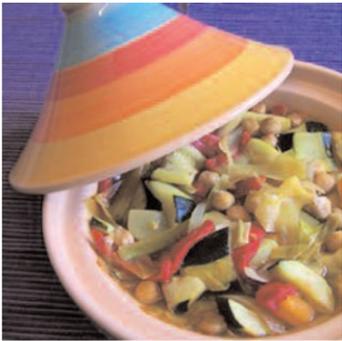
ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
 DE MAITRE TENKHI LILA  
 NOTAIRE A TAZMALT  
 WILAYA DE BEJAIA  
**NANTISSEMENT**  
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 **M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.  
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaia effectué.  
**Pour avis le notaire**  
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
 DE MAITRE TENKHI LILA  
 NOTAIRE A TAZMALT  
 WILAYA DE BEJAIA  
**NANTISSEMENT**  
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 **M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.  
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaia effectué.  
**Pour avis le notaire**  
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12

**MIDI**  
 Quotidien national d'information 41111  
  
 Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com  
 PubliCité : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

## Cuisine

### Tajine de légumes



#### Ingrédients

10 abricots secs  
50 gr de raisins blancs secs  
1 poireau  
2 oignons  
1 poivron rouge  
2 courgettes, sel  
Cumin, poivre de Cayenne  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
1 c. à soupe de jus de citron  
200 ml de bouillon de légumes

#### Préparation

Mettre les abricots et les raisins à tremper. Laver et couper le poireau. Nettoyer les oignons et les couper. Oter la peau du poivron et le couper en lanières. Laver les courgettes et les couper en morceaux de 3cm. Mettre l'huile à chauffer dans une casserole large et y cuire les courgettes et le poivron quelques minutes. Ajouter les oignons et le poireau en poursuivant la cuisson 2 ou 3 minutes. Egoutter les abricots et les raisins. Couper les abricots en 2 et verser abricots et raisins dans la casserole. Arroser avec le bouillon de légumes. Assaisonner avec le sel, le poivre de Cayenne et le cumin. Ajouter le jus de citron. Porter à ébullition et verser dans le tajine. Placer le tajine dans le four th 6 (160°) cuire 30 min.

### Tarte milanaise



#### Ingrédients

1 pâte brisée  
Gelée de fraise  
200 g de beurre ramolli  
200 g de sucre fin  
200 g d'amandes en poudre  
80 g de farine  
4 œufs

#### Préparation

Travailler au fouet électrique le beurre, le sucre et les œufs pour obtenir une mousse. Incorporer à la spatule la farine et les amandes. Beurrer un moule de 28 cm. Etendre la pâte et la piquer à l'aide d'une fourchette. Etaler sur toute la surface 1cm de gelée de fraise. Verser la préparation par-dessus. Cuire 30 min à four 7.

## DUVET

# Épiler ou décolorer ?

Quand il s'agit du duvet, on se demande parfois s'il faut choisir de s'épiler ou s'il faut se contenter de décolorer.

#### La décoloration

Elle est efficace mais à condition que le duvet ne soit pas long et fourni, sinon le résultat n'est pas très esthétique. De plus, les produits décolorants, utilisés de façon systématique, peuvent irriter la peau à la longue et sont à déconseiller aux femmes enceintes. La meilleure solution est sans doute d'alterner épilation et décoloration, pour à la fois ménager la peau et affaiblir le poil. En effet, les poils qui repoussent après une épilation orientale sont courts et fins, en les décolorant, ils deviennent alors invisibles.

#### Quand le duvet est disgracieux

Le choix va en général à l'épilation, une solution très efficace.

Certains reprochent parfois à l'épilation à la cire ou à l'épilation à la pince de transformer le duvet en poil terminal, donc en poil plus épais. Pourtant, depuis des générations, les femmes orientales s'épilent le duvet. L'épilation à la cire rend la peau lisse

et douce et apporte un aspect "net" au visage. De plus, le duvet devient inexistant après quelques mois d'épilation à la cire.

#### Recette de la cire à épiler

##### Ingrédients :

2 verres de sucre en poudre  
Un demi-verre d'eau  
Le jus d'un demi-citron  
Une c. à soupe de miel

##### Préparation :

Disposez le sucre et l'eau dans une casserole, mélangez et faites caraméliser à feu doux. Lorsque le caramel blondit, versez-en

une gouttelette sur votre plan de travail : si elle a une forme bombée et que vous pouvez la prendre entre les doigts et la presser, c'est signe qu'elle est prête à être utilisée. A ce moment, ajoutez quelques gouttes du jus de citron et le miel. Mélangez bien ! Versez la préparation dans un bol en céramique. Laissez la pâte refroidir ni trop ni trop peu. Confectionnez ensuite une boule de ce caramel et pétrissez-la pour la conserver souple et assez collante.

## A L'APPROCHE DES EXAMENS

### Quelques conseils pour aider votre enfant le jour J



Nous sommes en période d'examens, période propice au stress et à l'anxiété pour les mamans. Ce n'est certainement pas le moment de paniquer. Au contraire, il faut garder son calme.

#### Préparer le terrain

Si votre enfant passe ses épreuves dans un lycée qui n'est pas le sien, allez reconnaître le trajet avec lui. Évaluez le temps qu'il vous faudra pour l'y emmener ou renseignez-vous sur les modes de transport possibles. Méfiez-vous des possibilités de retard dans nos transports en commun.

#### La veille

Inutile de se lancer dans de grandes révisions la veille du grand jour. Cela ne sert à rien... Au contraire, votre enfant doit s'aérer, se changer les idées. Pourquoi ne pas prévoir une sortie au cinéma avec ses amis et une séance de questions-réponses.

#### Préparez ses affaires

Aidez-le à s'organiser, à préparer ses affaires et ses habits pour le lendemain. Mieux vaut qu'il s'habille comme il en a l'habitude, l'important étant de se sentir à l'aise, d'être "bien dans ses baskets". Il n'y a rien de pire que de s'en occuper au dernier moment.

#### Ce qu'il ne faut pas oublier

- La convocation,
- Les papiers d'identité
- Des stylos

- Des crayons à papier
- Une gomme
- Une montre
- De quoi manger à des heures libres pour éviter une éventuelle fringale (une barre chocolatée, barre de céréales, pomme...),
- Une bouteille d'eau minérale.

#### Le matin

Votre enfant doit se lever tôt pour se préparer dans le calme, sans stress. Multipliez les dispositifs de réveil pour être sûr de passer une bonne nuit. Au lever, faites-lui boire un grand verre d'eau minérale qui l'aidera à trouver un peu d'appétit et préparez-lui un petit-déjeuner riche et équilibré (lait, céréales, un yaourt et un fruit).

#### Se rendre sur place

Emmenez-le à son centre d'examen sans lui parler de ses épreuves. Parlez-lui d'autre chose, de ses prochaines vacances par exemple. Une fois arrivée, le mieux est qu'il cherche tout de suite sa salle. S'il lui reste un petit peu de temps, libre à lui de le gérer comme il le souhaite.

## Trucs et astuces

### Faire briller un miroir

Frottez la surface de votre miroir avec une pomme de terre. Passez ensuite un chiffon imbibé d'alcool à brûler et d'eau (15 cl d'alcool pour 1 litre d'eau). Séchez et faites briller avec un chiffon sec.



### Transformer un bouquet en fleurs séchées



Pour conserver et transformer un bouquet en fleurs séchées, enveloppez-le dans du papier journal, puis suspendez-le dans un endroit sombre et bien aéré.

### Regarder la télévision sans se fatiguer les yeux



Placez une lampe derrière la télévision. Cette lampe éclairera le mur et empêchera à vos yeux de trop se fatiguer devant l'écran.

### Remodeler une balle de ping-pong



Plongez la balle malmenée et déformée par les coups dans un récipient d'eau bouillante. Au bout de quelques minutes, la balle aura repris sa forme.

O. A. A

# Mots Fléchés N°72

embrouillerai bloqueront	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirerai	brama beaux exploits sportifs	puissantes	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes- ce débris		arme de poisson note de olé		façon- nées débâ- lante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devis téméraire atome noctif	degré musical petit naupe
absurde la part de phacou			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beaux naupions		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacrées voies d'accès		note de fin terre ferme	sicle de société vouit
titre bourlier passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concordes traoas	demeu- rées	feras du tort lute			garrouter arène de patheur	sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne		art du papier plié bracque		disposé
étalle de mer			posture de coqa			pareil mais raccourci
					discours inutile	

<b>SUDOKU</b>	<b>N°72</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 71</b>
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	U	S	■	T	R	A	V	E	E
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	T	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S

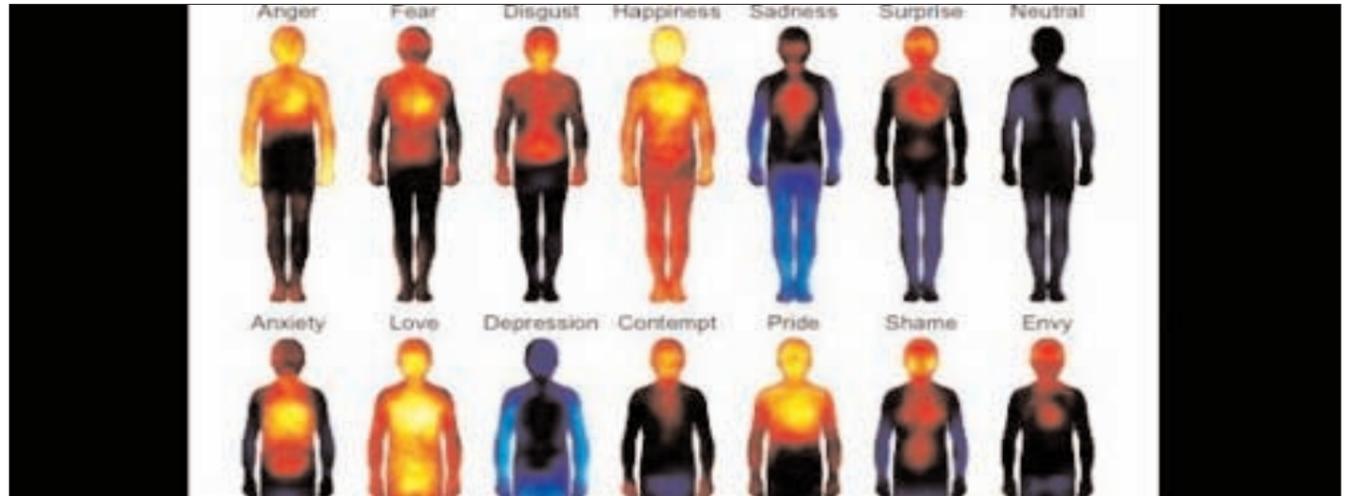
# Pourquoi a-t-on la gorge serrée quand on apprend une mauvaise nouvelle ?

Des chercheurs ont établi une « carte corporelle des émotions », un premier pas pour comprendre les mécanismes psychosomatiques...

« **N**e te fais pas de bile, arrête donc de te faire du mauvais sang, j'en ai plein le dos »... Autant d'expressions populaires qui reflètent une réalité désormais démontrée scientifiquement: le corps réagit aux émotions. La semaine dernière, une équipe de chercheurs finlandais a établi la carte corporelle des émotions permettant de localiser les zones du corps stimulées par quatorze émotions comme la colère, la peur, le dégoût, la tristesse, l'amour... Mais comment expliquer ces relations entre nos sentiments et nos organes ?

## Plongée dans le cerveau

Les sensations perçues par le système limbique du cerveau se traduisent dans le corps par une dilatation ou une diminution de la taille des vaisseaux sanguins de certains organes, provo-



quant ainsi leur réchauffement ou leur refroidissement, comme l'illustrent les images obtenues par les chercheurs finlandais.

Simultanément, notre cerveau nous permet de réagir aux événements externes: « *L'amygdale est l'élément qui permet de réagir aux sensations, par exemple en provoquant la fuite en cas de peur provoquée par un bruit, l'hippocampe joue ensuite pour relativiser le stress* », explique le kinésithérapeute et ostéopathe Roger Fiammetti.

## Réconcilier le corps et l'esprit

Les parties du corps stimulées par les différentes émotions sont presque toujours les mêmes: les mains moites en cas de stress, le mal au ventre avant un examen, la gorge nouée face à une mauvaise nouvelle, les jambes qui tremblent en cas de peur... Roger Fiammetti, dans son ouvrage *Le langage émotionnel du corps*, étend ces manifestations à des douleurs que l'on ne penserait pas, de prime abord, liées à des émotions: « *Les problèmes*

*d'estomac sont souvent liés aux problèmes familiaux, ceux du foie à la colère, chaque vertèbre correspond à une émotion* », énumère l'ostéopathe, pour qui l'étude finlandaise a le mérite de « reconnaître l'influence des émotions sur les troubles psychosomatiques ».

L'intérêt de cette étude est de pouvoir détecter par le corps des problèmes dont les gens n'ont pas toujours la possibilité ou l'envie de verbaliser. Le champ d'étude est encore vaste pour les scientifiques.

## Plus un arbre est vieux et gros, plus il absorbe du CO2

Une étude de *Nature* contredit le postulat selon lequel les vieux arbres contribueraient moins à la lutte contre le réchauffement climatique.. Alors que jusqu'ici, le postulat voulait que les vieux arbres contribueraient moins à la lutte contre le réchauffement climatique, une étude publiée cette semaine révèle qu'au contraire plus un arbre est vieux, plus il capture du dioxyde de carbone dans l'atmosphère pour continuer à croître. Les résultats des travaux sur l'impact des forêts sur le réchauffement climatique, publiés dans *Nature*, indiquent que sur plus de 400 types d'arbres étudiés, ce sont les spécimens les plus vieux et donc les plus grands de chaque espèce qui grandissent le plus vite et qui absorbent ainsi le plus de CO2. « *C'est comme si pour des humains, la croissance s'accélérait après l'adolescence au lieu de ralentir* », a résumé Nathan Stephenson, l'un des auteurs. Les arbres absorbent le CO2 de l'atmosphère, le principal gaz à effet de serre, et le stockent dans leurs troncs, leurs branches et leurs feuilles.

### Un rôle de puits de carbone

Les forêts jouent ainsi un rôle de puits de carbone,



mais jusqu'à quel point elles ralentissent le réchauffement fait débat. « *Nous savions déjà que les forêts anciennes stockaient plus de carbone que des forêts plus jeunes* », explique Nathan Stephenson. Mais, poursuit-il, « *les forêts anciennes ont des arbres de toutes tailles et il n'était pas clair lesquels grandissaient le plus vite, capturant ainsi le plus de dioxyde de carbone* ».

Cette étude apporte une réponse claire à cette question: « *Pour réduire le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère, c'est mieux d'avoir davantage de gros (et donc vieux, Ndlr) arbres* », résume le chercheur. « *Cette connaissance va nous permettre d'améliorer nos modèles pour prévoir comment les changements climatiques et les forêts interagissent* », a souligné Nathan Stephenson.

### Les plus vieux et plus grands arbres de la planète se meurent

Près de quarante chercheurs ont participé à cette étude, qui a analysé des données remontant jusqu'à 80 ans en arrière et portant sur 670.000 arbres de 403 espèces différentes existant sur tous les continents.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ESCALIER MÉCANIQUE

**Inventeur :** Société Otis-Jesse Reno-Charles Seeberger **Date :** 1892 **Lieu :** Suisse

L'escalier mécanique a été inventé en 1892 par la société Otis. À l'époque, le bureau des brevets américain refuse le mot escalator comme nom commun dans les documents officiels. Le 1<sup>er</sup> véritable escalier mécanique semble avoir été fabriqué en 1899 dans l'usine Otis de Yonkers à New York, d'après le modèle de Seeberger.



## AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ  
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES  
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE  
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN  
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

## RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,  
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY  
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Kate Moss

le temps n'a pas  
de prise sur elle

Depuis plus de deux décennies, Kate Moss défile pour les plus grandes marques de mode et les couturiers les plus influents. Sur elle le temps ne laisse aucune trace !



## Laetitia Milot

son livre bientôt adapté  
à la Télévision

Laetitia Milot après *Danse avec les stars* devrait voir bientôt son livre *On se retrouvera* adapté par TF1. "Le scénario est en cours d'écriture. Mon plus grand souhait serait de le tourner en 2014", affirme-t-elle.

## Gwen Stefani

elle attend son  
troisième enfant

Gwen Stefani attend son troisième enfant, elle vient d'annoncer qu'il s'agissait d'un garçon, le troisième de la famille. Gwen Stefani restera bien la seule et unique fille de sa petite tribu.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h27
Dohr	12h59
Asr	15h40
Maghreb	18h02
Icha	19h25

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2082 | Mardi 21 janvier 2014

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## BARRAGE DE TAGHRISSET

### Les localités du nord de Khenchela alimentées dès l'été prochain

Les localités montagneuses de l'extrême nord-ouest de la wilaya de Khenchela seront approvisionnées en eau à partir du barrage de Taghrisset à compter du début de l'été prochain au plus tard, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des ressources en eau.

Ce barrage dont les travaux, confiés au groupe public Cosider, touchent à leur fin, mobilisera sept (7) millions de m3 pour fournir le précieux liquide à une population de près de 50.000 habitants des communes de Yabous, de Lemsara, de Chélia et de Bouhmama, selon la même source.

Un volume de 4.300 m<sup>3</sup> des eaux de ce barrage sera exploité quotidiennement par des stations de pompes et des conduites de transport d'un linéaire de 80 km, selon les services de la direction des ressources en eau qui ont souligné que cet ouvrage a nécessité un investissement public de 3 milliards de dinars.

Le barrage de Taghrisset est le deuxième ouvrage hydraulique de la wilaya de Khenchela après celui de Babar (40 millions m3). Il est appelé d'ici à 2025 à approvisionner une population de 82.000 âmes à la faveur de l'augmentation de 1.200 m<sup>3</sup> du niveau d'eau quotidiennement exploité, a encore souligné la même source.

Inscrit en 2008, le projet du barrage de Taghrisset n'a été lancé qu'en 2013. Son importance est considérée vitale pour la fixation des populations de ces zones

montagneuses et pour la valorisation de l'économie locale basée notamment sur l'arboriculture fruitière

### ACCIDENT DE LA CIRCULATION À EL TARG

## 1 mort et 3 blessés à Dréan

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu lundi sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité de Dréan (El Targ), selon les services de la Protection civile. Les victimes circulaient à bord d'un véhicule tout-terrain qui a subitement dérapé, provoquant le décès sur le coup d'un de ses occupants et occasionnant des blessures graves à trois autres qui ont été évacués en urgence vers le CHU d'Annaba, selon la même source. Le corps de la victime décédée, un officier de l'Armée nationale populaire, âgé de 54 ans, a été déposé à la morgue pour les besoins de l'autopsie, a-t-on également précisé, soulignant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

### Achim Steiner salue l'engagement de l'Algérie

Le secrétaire général-adjoint de l'Onu et directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Achim Steiner, a salué lundi à Alger l'engagement de l'Algérie au sein de ce programme. "L'engagement et la coopération entre l'Algérie et le PNUE existe depuis des années, et ma visite en Algérie vise à renforcer ce volet bilatéral et à développer de nouveaux programmes liés à l'environnement", a déclaré M. Steiner à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane

Lamamra. Il a mis en exergue, à ce propos, les efforts consentis par l'Algérie pour développer le secteur des énergies renouvelables ainsi que les autres domaines relatifs à ce secteur. Le responsable onusien s'est félicité, dans le même contexte, du rôle "très actif" de l'Algérie au sein des Nations unies, "tant au niveau multilatéral qu'au niveau de sa mission permanente au Kenya".

Le directeur exécutif du PNUE a annoncé, à l'occasion, la tenue dans les semaines qui viennent d'une conférence internationale sur l'économie verte.

## RÈGLES ENVIRONNEMENTALES ET D'URBANISME

### 1.100 infractions enregistrées à Boumerdès

Près de 1.100 infractions aux règles de l'urbanisme et de l'environnement ont été enregistrées, en 2013, dans la wilaya de Boumerdès, en recul de 100 infractions par rapport à 2012, a-t-on appris, lundi, auprès de la Sureté de wilaya. Sur ce total d'infractions, 600 ont fait l'objet d'actions judiciaires, tandis que le reste a été transmis aux autorités communales pour leur traitement, a indiqué le chargé de la cellule de communication à la sureté de wilaya rapporte l'APS. Il s'agit, en l'occurrence, de 520 infractions en matière de commerce, 350 en matière d'urbanisme, 90 infractions aux normes environnementales, 120

infractions au secteur de la santé, et 21 au secteur de l'hydraulique, a précisé la même source. L'intensification des campagnes de sensibilisation visant l'ancrage d'une culture environnementale au sein de la société a été citée comme le facteur principal à l'origine du recul du nombre des infractions en 2013. Durant la même période, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de Boumerdès a effectué, avec d'autres services concernés, plus de 100 interventions ayant abouti, entre autres, à l'élimination de décharges sauvages d'ordures ménagères et la démolition de constructions anarchiques.

# HINO 300 3,5 T



Eviter les regrets c'est opter pour un Hino 300 3,5 T

200 000 DA de remise

- Direction assistée
- Vitres électrique
- Radio CD
- Système de freinage LSPV
- Feux antibrouillard
- Verrouillage centralisé
- Levier de vitesse rabattable
- Cabine spacieuse et rabattable
- Châssis renforcé
- Siège coulissant
- Volant réglable
- Pare-choc couleur cabine



Offre valable jusqu'au 31 Janvier 2014

Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses agents représentants.



Reghaia: 023 96 59 48 / 023 96 56 12 - Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Ouargla: 029 71 71 71  
Annaba: 038 51 16 96 - Oran: 041 98 30 00.

MEROUANI KARIM AUTOMOBILES: SETIF, Tél.: 0660 372 255. EURL HABIB AUTO: TIARET, Tél.: 046 41 33 68. SARL COTRAM AUTO: MASCARA, Tél.: 047 93 50 81.  
SAIDANI OULED SLAMA: BLIDA, Tél.: 025 46 34 34. BOUBERNOUS: ADRAR, Tél.: 049 96 66 90. BEKKOUR & COMP.: BEJAIA, Tél.: 034 29 61 88.  
AYAD: ANNABA, Tél.: 038 83 59 02. EL AIZ: ALGER, Tél.: 021 44 25 97/98. M'HAMED SLIMANE: DJELFA, Tél.: 027 87 75 80.  
ARC EN CIEL: TLEMENEN, Tél.: 043 38 00 70. BADR AUTO: CHLEF, Tél.: 0555 60 10 22. ADJAD AUTO: M'SILA, Tél.: 035 55 95 65.

MidiLibre 007/14